



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9280^e séance

Mardi 14 mars 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Fernandes	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	Équateur	M ^{me} Sanchez Izquierdo
	États-Unis d'Amérique	M. Kelley
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Dime Labille
	Gabon	M. Nanga
	Ghana	M ^{me} Hackman
	Japon	M. Magosaki
	Malte	M. Camilleri
	Suisse	M ^{me} Baumann-Bresolin
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Kirill Vyshinsky, Directeur général de Rossiya Segodnya ; M. Dmitry Vasilets, Président adjoint de Ukrainian Union of Law Workers ; et M. Timothy Snyder, professeur d'histoire à l'Université Yale.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Vyshinsky.

M. Vyshinsky (*parle en russe*) : Je m'appelle Kirill Vyshinsky. Je suis né en Ukraine, j'y ai grandi et j'y ai obtenu mon diplôme de philologue et de professeur de langue et de littérature russes à l'université de la ville ukrainienne qui s'appelait à l'époque Dnipropetrovsk. Pendant plus de 25 ans, j'ai travaillé comme journaliste pour divers organes de presse ukrainiens. En 2014, je suis devenu rédacteur en chef du site Web ukrainien en langue russe RIA Novosti Ukraine. En 2018, j'ai été arrêté par le Service de sécurité de l'Ukraine sur la base d'accusations montées de toutes pièces, notamment de haute trahison. J'ai passé près d'un an et demi en prison, avant qu'un tribunal ukrainien ne me libère, faute de pouvoir confirmer les charges retenues contre moi, ce qui m'a permis de quitter l'Ukraine pour la Russie en 2019. Aujourd'hui, je travaille toujours comme journaliste et je suis membre du Conseil russe pour le développement de la société civile et les droits humains.

Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de prendre la parole au cours de la présente séance. Qu'entend-on par russophobie ? La russophobie est la manifestation et l'imposition d'un sentiment de haine, d'aversion, envers les Russes, le peuple russe, la Russie, de la culture russe et de la citoyenneté russe, qui s'exprime publiquement dans les médias et sur Internet. La russophobie est un rejet du statut civilisationnel de la

Russie, de la culture russe et de ceux qui portent cette culture. C'est une idéologie créée et promue artificiellement et à dessein qui justifie la déshumanisation et le génocide du peuple russe, des citoyens soviétiques et russes, des compatriotes, des russophones, de tous ceux qui se sentent russes ou attachés à la Russie, que ce soit par le destin ou simplement parce qu'ils éprouvent de la sympathie pour ce pays. Elle est utilisée pour justifier la restriction du droit à la vie, à la santé, à la dignité, à l'éducation, à la libre circulation et aux échanges culturels des citoyens russes, des compatriotes, des russophones et de toutes les personnes qui s'identifient comme russes.

Je voudrais citer quelques-uns des exemples les plus flagrants de la russophobie contemporaine en Ukraine. Tout au long de l'année 2022, des discours russophobes et misanthropes ont été diffusés sur les chaînes de télévision ukrainiennes. Fakhruddin Sharafmal, un journaliste de la chaîne Channel 24, a appelé en direct à « massacrer les Russes » en détruisant leurs familles et leurs enfants. Il a déclaré en direct : « Si nous devons massacrer toutes vos familles, je serai l'un des premiers à le faire. Gloire à la nation » !

Le médecin ukrainien Gennadiy Druzenko, responsable du projet d'hôpital mobile, a demandé que les prisonniers de guerre russes soient castrés, car « ce sont des cafards, et non des personnes ». Pendant la même période, une vidéo contenant un soi-disant message d'intérêt public est apparue en Ukraine. On y voit une jeune fille portant une chemise ukrainienne et une couronne de fleurs en train d'égorger un soldat russe à l'aide d'une faucille en disant : « C'est à notre tour de faire notre récolte sanglante. Vous allez tous mourir ». Ces déclarations sont mises en pratique, comme en témoignent les exécutions des prisonniers de guerre russes et les traitements inhumains dont ils font l'objet, ainsi que les tirs qui prennent pour cible les civils russophones dans le Donbass.

Un autre exemple date du 13 mars, c'est à dire hier, lorsque la Verkhovna Rada – le Parlement ukrainien – a annoncé un projet de loi proposant d'appeler officiellement le régime politique russe « rachisme ». Parmi les caractéristiques de ce phénomène inventé en Ukraine, les députés soulignent « l'auto-glorification de la Russie et du peuple russe par l'oppression violente et/ou la négation de l'existence d'autres peuples ».

Ce mensonge flagrant concernant les Russes est censé provoquer non seulement en Ukraine, mais aussi dans d'autres pays, une hostilité et une haine absolues

à l'égard de la Russie et des Russes, et devenir un outil d'éveil et de promotion de la russophobie. D'ailleurs, c'est déjà ce qui se produit au sein de l'Union européenne également. En mars 2022, le Premier Ministre polonais a admis que la russophobie est déjà un courant dominant et qu'elle est déjà acceptée comme une évidence dans la politique polonaise et européenne.

Mais revenons à l'Ukraine, où les Russes représentent la deuxième communauté ethnique du pays, après les Ukrainiens. Selon le dernier recensement effectué dans ce pays, les familles russes se comptent par millions et près d'un tiers de la population, soit plus de 14 millions de citoyens, parlent le russe. Selon le seul recensement effectué en Ukraine en 2001, les Russes représentaient plus de 17 % de la population, soit plus de 8 millions de citoyens. Selon ce même recensement, le russe était la langue maternelle de près d'un tiers de la population, soit plus de 14 millions d'Ukrainiens. En réalité, la situation linguistique montre qu'il y a beaucoup plus de personnes qui parlent le russe au quotidien et le considèrent comme leur langue maternelle. Selon des enquêtes sociologiques réalisées en 2020, plus de la moitié – 53 % – de la population parle constamment ou souvent le russe. Le russe est la deuxième langue de communication dans le pays, au même titre que l'ukrainien.

Toutefois, au cours des 20 dernières années, la sphère d'utilisation de la langue russe a été délibérément réduite. Tout a commencé avec l'interdiction, en 2006, de doubler et de diffuser des films étrangers en russe et l'introduction de quotas discriminatoires contre la langue russe dans les médias dans tout le pays, y compris dans les régions russophones de l'est.

Ce processus s'est logiquement étendu au secteur de l'éducation. L'enseignement supérieur en Ukraine est seulement dispensé en ukrainien, et cela est devenu obligatoire en 2014. En septembre 2020, toutes les écoles russophones en Ukraine ont adopté l'ukrainien comme langue d'enseignement, après l'entrée en vigueur d'une loi sur l'éducation.

À partir de 2022, les autorités locales ukrainiennes ont décidé d'interdire complètement l'étude de la langue russe. En novembre dernier, Kiev a supprimé le russe des programmes des jardins d'enfants et des écoles. La même interdiction a été introduite à Nikolaïev, un grand centre régional du sud-est du pays, et dans la région d'Odessa. Le Ministère ukrainien de la culture prévoit de retirer des bibliothèques environ 100 millions de livres en russe, dont 20 millions avaient déjà été

détruits au début de 2023. Les livres ne sont pas brûlés de manière ostentatoire, comme les nazis l'ont fait dans les années 1930 en Allemagne. Ils sont plutôt jetés à la poubelle ou recyclés en emballages commerciaux.

En octobre, le Secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense de l'Ukraine, Oleksiy Danilov, qui dirige l'organe qui, en Ukraine, impose des sanctions contre ses propres citoyens sans décision de justice, a déclaré que la langue russe devait complètement disparaître du territoire ukrainien. Cela a déjà commencé dans quelques établissements d'enseignement, où les étudiants et le personnel, y compris le personnel technique, n'ont pas le droit de s'exprimer en russe pendant les pauses et après les heures de cours. Une telle décision russophobe a été adoptée en janvier 2023 dans la plus grande université de Kiev, l'Académie de Kiev-Mohyla. Le médiateur linguistique de l'Ukraine – un poste qui a été créé dans le pays après 2014 –, a soutenu cette pratique et promis de l'étendre à d'autres universités ukrainiennes.

Je reviendrai sur la question de la russophobie au sein des autorités ukrainiennes, mais je voudrais d'abord mentionner une autre manifestation inhumaine de russophobie en Ukraine. En 2014, après le référendum en Crimée, peuplée principalement de Russes et de russophones, et la décision de se rattacher à la Russie, les autorités ukrainiennes ont complètement interrompu l'approvisionnement en eau douce par le canal du nord de la Crimée. En fait, par leurs actes, les autorités de Kiev ont provoqué une catastrophe humanitaire.

J'en viens à présent à la russophobie systématique en Ukraine dans la sphère culturelle. Depuis 2014, l'Ukraine a entamé un processus de rebaptisation massive des noms de rues et de villes et de destruction des monuments liés aux périodes russe et soviétique de l'histoire ukrainienne. En juin dernier, le Ministère de la culture a annoncé la mise en place d'un « Conseil de dérussification » chargé d'examiner les propositions de démantèlement de monuments à la gloire de figures de la culture russe, d'événements majeurs de l'histoire du pays liés à la Russie et aux Russes, et de soldats soviétiques morts pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans le cadre de cette campagne, en novembre dernier à Nikolaïev, des inconnus ont fait exploser un monument érigé à la mémoire des soldats morts en Ukraine pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit de l'obélisque connu sous le nom de « Mère Patrie ». Au même moment, le monument Aux libérateurs l'Ukraine reconnaissante, inscrit sur la liste des sites du patrimoine

culturel ukrainien et dédié aux soldats soviétiques qui ont libéré la ville pendant la Seconde Guerre mondiale, a été démoli à Oujgorod.

En février, un monument dédié au général Vatutin, qui a libéré la capitale ukrainienne des nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, a été démoli à Kiev. Chaque année, à l'occasion de l'anniversaire de la libération de Kiev, les habitants de la ville déposaient des fleurs et des couronnes au pied de ce monument. Cette démolition est particulièrement scandaleuse et barbare, car le monument a été enlevé de la tombe où reposent les restes du général Vatutin. Leur sort est actuellement inconnu.

Une autre manifestation de la russophobie de masse en Ukraine est la démolition de monuments à la mémoire d'Alexandre Pouchkine, un grand écrivain et un grand classique de la littérature connu dans le monde entier. Pouchkine a visité de nombreuses villes dans l'est de l'Ukraine et un monument a été érigé à sa mémoire à la fin du XIX^e siècle. Ce sont les habitants russophones de ces villes qui avaient collecté l'argent nécessaire à l'édification de ces monuments commémoratifs. Aujourd'hui, plus de 100 ans plus tard, ces monuments ont été détruits à Dniepropetrovsk, Jitomir et Kharkov. Au total, des monuments érigés en hommage à Pouchkine ont été démantelés dans une vingtaine de villes de différentes régions du pays.

Un autre domaine des droits de l'homme dans lequel les autorités ukrainiennes introduisent de manière très subtile leurs pratiques russophobes est celui de la religion. L'Église orthodoxe ukrainienne est la plus grande confession religieuse du pays. Elle est la première en terme du nombre de paroisses, de prêtres et de monastères, et compte des millions de paroissiens partout en Ukraine. L'Église orthodoxe ukrainienne est une Église autonome jouissant d'une large autonomie au sein de l'Église orthodoxe russe, mais ces liens sont devenus un prétexte pour des attaques systématiques dont cette première fait désormais l'objet.

Depuis les années 1990, les églises de l'Église orthodoxe ukrainienne sont régulièrement saisies en Ukraine. Les autorités locales de diverses régions du pays ont toléré ces saisies d'églises, imposant à leur niveau des interdictions sur les activités des paroisses de l'Église orthodoxe ukrainienne. De plus, les moines et les prêtres de l'Église orthodoxe ukrainienne ont été expulsés du principal sanctuaire de l'orthodoxie russe et mondiale, un monastère presque millénaire, qui porte le nom de Kyiv-Pechersk Lavra. Le 10 mars, la réserve nationale de Kyiv-Pechersk Lavra, une organisation

d'État qui relève du Ministère ukrainien de la culture, a exigé par écrit qu'ils quittent les lieux avant la fin du mois de mars. Cette décision s'expliquerait par des violations présumées des termes de l'accord sur la libre utilisation du monastère. La réserve ne donne cependant aucun exemple de ces violations dans les documents officiels envoyés au monastère.

Ce monastère est l'un des plus anciens du christianisme orthodoxe, et il a été fondé au XI^e siècle. Les reliques d'une centaine de saints russes y reposent, notamment les reliques du héros de l'épopée russe Ilya Muromets et du moine Nestor le Chroniqueur, l'auteur de la première histoire écrite de la Russie. Aujourd'hui, ils veulent dépouiller l'Église orthodoxe ukrainienne, qui fait partie de l'Église orthodoxe russe, de ces reliques et du monastère lui-même.

Je pourrais donner d'innombrables exemples de la politique russophobe des autorités ukrainiennes, qui s'est généralisée et a atteint leur paroxysme en 2022 et 2023, mais le message qu'elle véhicule est évident. L'Ukraine a récemment été le théâtre de tentatives systématiques dans différents domaines, à savoir l'éducation, la culture, la religion et la vie quotidienne en général, visant à promouvoir une idéologie de haine de tout ce qui est russe : la haine des Russes et des russophones, ainsi que la haine de toute personne liée d'une manière ou d'une autre à la Russie. Cette idéologie est devenue le fondement de vastes mesures pratiques dans différents domaines et a pour objectif, comme envisagé par ses auteurs, non seulement de susciter la haine, mais aussi de détruire tous les Russes et russophones, y compris leur famille et leurs enfants. Un appel clair en ce sens est lancé à la télévision ukrainienne, dans l'espace en ligne ukrainien et sur les réseaux sociaux. Je remercie sincèrement les membres de leur attention et de l'occasion qui m'a été donnée de prendre la parole devant cet auguste organe qu'est le Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vyshinsky de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Vasilets.

M. Vasilets (*parle en russe*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de prendre la parole et de m'exprimer au nom des dizaines de millions de citoyens russophones d'Ukraine. Je remercie également l'Association des juristes de Russie qui travaille avec notre équipe pour aider les réfugiés qui sont arrivés en Russie.

Mon exposé portera sur la discrimination dont font l'objet les Ukrainiens russophones. La Constitution ukrainienne consacre le droit de promouvoir la langue russe, mais le régime criminel de Zelenskyy se considère au-dessus de la loi. À la suite du coup d'État orchestré par l'Ambassade des États-Unis en Ukraine en 2014, la loi sur les langues de 2012, qui réglementait l'utilisation de la langue russe dans toutes les sphères de la vie publique conformément à la section 3 de l'article 10 de la Constitution ukrainienne, a été abrogée sans pour autant annuler les garanties relatives au statut de l'ukrainien en tant que langue d'État.

Après le coup d'État, le régime de Poroshenko a immédiatement adopté une nouvelle loi sur la question linguistique, intitulée « Fonctionnement de la langue ukrainienne en tant que langue d'État ». Cette loi avait des incidences sur la langue russe et les langues des minorités nationales, qui ont toutes été purement et simplement réprimées. L'entrée en vigueur de plusieurs de ses dispositions a été reportée à 2024 dans le but manifeste d'étouffer les mouvements de protestation contre la discrimination à l'égard de la langue russe.

Par conséquent, sous le régime dictatorial de Zelenskyy, depuis le 1^{er} septembre 2020, la langue russe est interdite dans les écoles ; depuis le 16 janvier 2021, elle est interdite dans les services publics ; depuis le 16 juillet 2021, elle est interdite au cinéma et au théâtre ; depuis le 16 janvier 2022, elle est interdite dans les médias et les publications ; et depuis le 16 juillet 2022, l'utilisation de la langue russe est désormais passible d'une amende. Une structure spéciale de l'État a été créée pour mettre en place ces amendes : le Bureau du Commissaire pour la protection de la langue ukrainienne. Tout cela se passe au XXI^e siècle.

Imaginons un instant que le Gouvernement suisse inflige une amende à quelqu'un pour avoir utilisé la langue française, ou encore que l'Espagne inflige une amende à quelqu'un pour avoir utilisé la langue catalane. Imaginons que la Russie inflige une amende à quelqu'un pour avoir utilisé la langue ukrainienne. C'est impossible à concevoir, et pourtant, comme nous pouvons le voir, grâce à la loi qui a été signée par Poroshenko et qui, en fait, est déjà appliquée par Zelenskyy, cette barbarie se produit en Ukraine en ce moment même.

Rien qu'en 2021, quelque 300 écoles et plus de 600 classes dont les cours étaient dispensés en russe ont été fermés, alors que, dans les enquêtes publiques, plus de 30 % des citoyens ukrainiens se sont déclarés favorables à l'étude de la langue russe et plus de 70 %

d'entre eux souhaitaient que l'étude de la langue russe soit dispensée dans les écoles. Cependant, les budgets locaux pour 2022-2023 n'ont pas été dotés des fonds nécessaires pour financer des cours de russe.

Le droit de s'exprimer dans sa langue maternelle est un droit humain inaliénable. Or, en Ukraine, comme nous l'avons vu, les droits humains sont tout simplement interdits. La langue russe est la langue maternelle de millions d'Ukrainiens, mais elle est bannie de toutes les sphères de la vie sociale en Ukraine. Il est aussi illégal d'enseigner le russe aux enfants et de les élever dans cette langue. Il est interdit d'enseigner le russe à l'école. De plus, les russophones font l'objet de persécutions et la langue elle-même est discréditée par le régime de Zelenskyy. Ce sont des faits.

En Ukraine, des millions d'Ukrainiens qui parlent et pensent en russe, ne peuvent pas l'écrire correctement. Je suis moi-même né à Kiev et y ai grandi. À l'école, la langue russe n'existait tout simplement pas. J'ai grandi pendant la première vague d'ukrainisation de sorte qu'après le lycée et l'université, je ne savais pas écrire correctement en russe et j'ai dû apprendre à le faire à un âge tardif.

Je demande à toute personne qui écoute ma déclaration d'imaginer qu'elle ne peut pas écrire dans sa propre langue, que ce soit l'anglais, le français, l'espagnol ou toute autre langue. C'est exactement dans cette situation que se trouvent aujourd'hui des millions d'Ukrainiens.

Par ailleurs, j'ai personnellement été victime de discrimination à cause de ma langue maternelle, le russe, lorsque je me défendais au tribunal. Les juges et les procureurs m'ont dit que je devais parler en ukrainien, qui n'est pas ma langue maternelle. Mon droit à la protection a ainsi été violé.

En Ukraine, dans les territoires qui sont sous le contrôle de l'OTAN et du régime de Zelenskyy, nous constatons dans de nombreux cas que même l'aide humanitaire est refusée aux citoyens ukrainiens dans le besoin s'ils ne s'adressent pas en ukrainien aux personnes qui la fournissent. Une foule de vidéos illustrant cette situation sont disponibles sur Internet.

Au vu de tout ce qui précède, en tant que citoyen ukrainien, j'entends souvent des mensonges absurdes, des mensonges purs et simples proférés par la dictature de Zelenskyy, comme le fait que la langue russe ne fait pas l'objet de persécutions. Toutefois, Zelenskyy a beau affirmé qu'il fait lui-même partie de la population

russophone et qu'il n'y pas de discrimination contre l'emploi de la langue russe, nous assistons dans les faits et dans le droit à une situation diamétralement opposée.

C'est précisément la raison pour laquelle, dans le cas de l'Ukraine, il est approprié d'utiliser le terme de « linguicide ». On entend par linguicide toute mesure prohibitive ou autre action visant à détruire une langue. Lors de l'élaboration de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, approuvée par l'Assemblée générale en 1948 (résolution 260 A (III) du 9 décembre 1948), l'ONU a reconnu le linguicide comme un cas particulier. En 1967, le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, publié à Ottawa, au Canada, a défini le linguicide comme tout acte visant à la destruction totale ou partielle d'une langue ou à l'établissement de barrières au développement naturel d'une langue ou d'un dialecte, tel que la destruction physique des membres d'une communauté qui parlent une certaine langue ou un certain dialecte, l'adoption de mesures répressives destinées à bloquer ou à empêcher le développement naturel d'une langue ou d'un dialecte, la création intentionnelle de conditions obligeant une société bilingue à passer au monolinguisme, l'interdiction de l'utilisation d'une langue dans les écoles et les médias contre la volonté d'un groupe ethnolinguistique particulier, ou l'absence d'assistance morale ou matérielle à un groupe ethnolinguistique dont les membres tentent de préserver leur langue et leur culture.

Tout cela se déroule en Ukraine, et il ne s'agit pas d'un débordement, mais d'une politique d'État délibérée menée par le régime de Zelenskyy qui a trahi le peuple ukrainien avec le soutien de l'OTAN. En conséquence, depuis 2014, une guerre civile a éclaté sur notre territoire, la question de la langue jouant un rôle central. En effet, la discrimination à l'égard de la langue russe est un des principaux éléments déclencheurs des affrontements armés, qui après de nombreuses années se sont finalement transformés en une nouvelle guerre froide entre les États-Unis et la Russie, dont la phase chaude a lieu actuellement sur le territoire ukrainien.

À ce jour, en vertu de la législation en vigueur, au moins 30 % des citoyens ukrainiens sont privés de la possibilité d'utiliser leur propre langue dans pratiquement tous les domaines de la vie quotidienne. Il s'agit là d'une violation flagrante de la Constitution ukrainienne. Depuis 1992, le champ d'utilisation de la langue russe s'est progressivement réduit. La langue russe a été bannie des cercles des autorités de l'État

et des collectivités locales, même dans les endroits où les Russes et les citoyens russophones constituaient une majorité absolue. La langue russe a été bannie de la sphère de l'éducation. C'est le cas notamment des régions d'Odessa, de Nikolaïev, de Kherson, de Zaporjje, de Donetsk, de Lougansk, de Kharkov, de la Crimée et autres. Malgré les protestations de parents d'élèves, des écoles auparavant russophones utilisent désormais l'ukrainien comme langue d'enseignement. Dans le même temps, la qualité de l'enseignement en langue russe a baissé, car les enseignants utilisant le russe font l'objet de discrimination de la part de l'État qui leur verse des salaires inférieurs. La langue russe a également été écartée de l'enseignement supérieur de la même manière.

La suite logique de cette politique a été l'adoption d'une loi garantissant l'utilisation de la langue ukrainienne en tant que langue d'État. Elle a suscité la colère des communautés hongroise, bulgare, roumaine, grecque et tchèque, et de nombreuses autres communautés ethniques d'Ukraine. Mais ce sont les communautés russe et russophone qui ont le plus souffert de cette loi.

Le texte de cette loi exclut totalement la langue russe des relations de travail, de l'éducation, de la science, de la culture, de la télévision et de la radiodiffusion, de la presse écrite, de l'édition de livres, de l'utilisation de programmes informatiques et de sites Web, des événements publics, du sport, des services, des télécommunications et du travail de bureau. En d'autres termes, le russe est exclu de tous les domaines de la vie, ne laissant aux citoyens la possibilité de l'utiliser que dans les communications privées. Parallèlement, la loi autorise l'utilisation de l'anglais et des langues des États membres de l'Union européenne dans ces domaines. Il y a une politique délibérée de discrimination à l'égard de la langue russe. Cette politique bénéficie du plein appui des pays de l'OTAN et, bien entendu, elle a été mise en pratique par le Président Poroshenko à l'époque et, maintenant, par le Président Zelenskyy.

L'utilisation de la langue russe est interdite par la loi. Les personnes qui enfreignent la loi font l'objet de poursuites administratives. Elles sont condamnées à une amende. Des amendes pouvant aller jusqu'à 230 dollars sont imposées pour la première infraction et elles peuvent atteindre 460 dollars pour la seconde. Pour donner une idée de ce que ces sommes représentent pour les Ukrainiens, je rappelle aux membres du Conseil qu'en moyenne la pension de retraite des Ukrainiens est de 60 dollars.

Ces amendes sont imposées non seulement aux fonctionnaires nationaux et locaux, mais aussi aux citoyens ordinaires. En voici un exemple. Un procès-verbal a été rendu public récemment, le 31 janvier. Il a été décidé d'imposer une amende à une vendeuse de parfumerie qui, à la demande d'un client, avait eu l'audace de traduire en russe l'inscription figurant en ukrainien sur une boîte. Cette vendeuse a été insultée par une cliente pour avoir utilisé la langue russe. Cette même cliente a déposé une plainte auprès d'un organe de répression spécialement créé à cet effet, le Commissariat à la protection de la langue de l'État ukrainien. La vendeuse a été condamnée à une amende de 260 dollars.

Début février, la blogueuse Ruslana Bortnikova, qui travaillait comme maquilleuse à Odessa, a été condamnée à une amende pour avoir publié du contenu en langue russe sur son compte Instagram. Elle enregistrait ses billets en russe pour ses amis sur les médias sociaux. Mais cela n'a pas empêché ces prétendus « inspecteurs de la langue » de les trouver et de lui infliger une amende.

Tout cela est un signe et une manifestation de « linguicide ». La langue russe est systématiquement éliminée, ce qui crée des conditions dans lesquelles des personnes sont contraintes de renoncer à communiquer dans leur langue maternelle. L'identité de millions de personnes est en train d'être effacée. Ce n'est pas acceptable au XXI^e siècle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vasilets de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Snyder.

M. Snyder (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. J'essaierai d'être bref. Je m'adresse aux membres du Conseil en tant qu'historien de la région, historien de l'Europe de l'Est et, plus particulièrement, historien des massacres et des atrocités politiques.

Je pense que le débat d'aujourd'hui sur la notion de russophobie peut apporter un éclairage très important sur la nature de la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine et sur la nature de l'occupation illicite du territoire ukrainien par la Russie. Je m'en tiendrai à deux points principaux.

Mon premier point est que le préjudice causé aux Russes et à la culture russe est avant tout une question de politique russe. Si nous nous préoccupons du préjudice

causé aux Russes et à la culture russe, nous devons donc nous préoccuper des politiques de l'État russe.

Mon deuxième point est que, depuis le début de cette guerre, la notion de russophobie, dont nous discutons aujourd'hui, s'inscrit dans une forme de propagande impériale et de justification impériale des crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine.

Pour commencer par le premier point, lorsque nous parlons de russophobie, nous partons du principe que nous sommes préoccupés par les préjudices subis par les Russes. C'est un postulat que je partage. Je partage cette inquiétude pour les Russes. Je partage cette inquiétude pour la culture russe. Dès lors, réfléchissons aux mesures prises au cours de l'année écoulée qui ont causé le plus de tort aux Russes et à la culture russe. Je vais en citer 10 brièvement.

La première mesure a été de forcer les Russes les plus créatifs et les plus productifs à émigrer. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a poussé environ 750 000 Russes à quitter la Russie, y compris certaines des personnes les plus créatives et les plus productives. C'est un préjudice irréparable pour la culture russe.

La deuxième mesure est la destruction du journalisme russe indépendant de sorte que les Russes ne puissent pas s'informer sur le monde qui les entoure. Il s'agit là encore d'une politique russe qui cause un tort irréparable à la culture russe.

La troisième mesure est la censure générale et la répression de la liberté d'expression en langue russe en Russie. C'est un paradoxe qui mérite d'être souligné. En Ukraine, on peut dire ce que l'on veut, que ce soit en russe ou en ukrainien. En Russie, ce n'est pas possible. Toute personne en Russie portant une pancarte disant « Non à la guerre » sera arrêtée et très probablement emprisonnée. Si une personne en Ukraine porte une pancarte disant « Non à la guerre », quelle que soit la langue dans laquelle elle est rédigée, il ne se passera rien. La Russie est un pays où il n'y a qu'une seule langue et où l'on peut dire très peu de choses. L'Ukraine est un pays où il y a deux langues et où l'on peut dire ce que l'on veut. Lorsque je me rends en Ukraine, les gens me parlent des crimes de guerre commis par la Russie en utilisant les deux langues, l'ukrainien ou le russe, selon leur préférence.

La quatrième mesure est l'attaque contre la culture russe par le biais de la censure des livres scolaires, de l'affaiblissement de la culture russe en Russie et de la destruction des musées et des organisations non

gouvernementales qui se consacrent à la mémoire de l'histoire russe. Tout cela fait partie de la politique russe.

La cinquième mesure est la perversion de la mémoire de la Grande Guerre patriotique en menant une guerre d'agression en 2014 et 2022, privant ainsi toutes les futures générations de Russes de cet héritage. Il s'agit là d'une politique russe qui porte gravement atteinte à la culture russe.

La sixième mesure est la dévalorisation de la culture russe à travers le monde et la fin de ce que l'on appelait autrefois le *russkiy mir*, le monde russe à l'étranger. Auparavant, de nombreuses personnes en Ukraine se sentaient proches de la Russie et de la culture russe. L'invasion russe a mis fin à cette situation, et cela tient à la politique russe.

La septième mesure est le massacre des russo-phones en Ukraine. La guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine a tué plus de russo-phones que toute autre action, et de loin. Il n'y a pas de comparaison.

La huitième mesure est, bien sûr, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a entraîné le massacre de citoyens russes. Quelque 200 000 personnes ont été tuées ou mutilées, et cela découle simplement de la politique russe. C'est la politique de la Russie d'envoyer des jeunes Russes mourir dans une guerre d'agression.

Neuvièmement, cette guerre signifie également que toute une génération de jeunes Russes, ceux qui survivront, auront participé à des crimes de guerre et seront hantés par le traumatisme et la culpabilité pour le reste de leur vie. C'est un immense préjudice pour la culture russe et, comme toutes ces politiques, il résulte des mesures prises par le Gouvernement russe lui-même, principalement au cours de l'année écoulée. Si nous étions sincèrement préoccupés par le préjudice causé aux Russes, c'est à tous ces éléments que nous penserions.

Mais la pire politique de la Russie à l'égard de sa population est peut-être celle-ci – la dernière et la dixième –, qui consiste à conditionner les Russes à penser que le génocide est quelque chose de normal. Nous le voyons dans les affirmations répétées du Président russe selon lesquelles l'Ukraine n'existe pas. Nous le voyons dans les fantasmes génocidaires véhiculés par les médias d'État russes. Nous l'avons vu pendant toute une année, à la télévision d'État, qui a une audience quotidienne de dizaines de millions de Russes. Nous le voyons lorsque la télévision d'État russe présente les Ukrainiens comme des porcs, des parasites, des vers, des satanistes ou des

zombies. Nous le voyons lorsque la télévision d'État russe proclame que les enfants ukrainiens devraient être noyés. Nous le voyons lorsque la télévision d'État russe proclame que les maisons ukrainiennes devraient être brûlées, et leurs habitants avec. Nous le voyons lorsque des personnes apparaissent à la télévision d'État russe et déclarent : « Ils ne devraient tout simplement pas exister. Il faudrait les exécuter. » Nous le voyons lorsqu'une personne apparaît à la télévision d'État russe et annonce : « Nous tuerons un million de personnes. Nous en tuerons 5 millions. Nous pouvons tous vous exterminer », en parlant de tous les Ukrainiens.

Si nous étions sincèrement préoccupés par le préjudice causé aux Russes, nous nous inquiéterions de ce que la politique russe fait aux Russes. L'affirmation selon laquelle les Ukrainiens sont, je cite, russophobes, est tout simplement un élément du discours de haine de la Russie. À la télévision d'État russe, tous ces propos sur les Ukrainiens s'entremêlent avec l'affirmation selon laquelle les Ukrainiens sont russophobes. Par exemple, dans le discours appelant à l'extermination de tous les Ukrainiens, la raison invoquée était qu'ils devraient être exterminés du fait de leur russophobie.

Cela m'amène à mon deuxième point : le fait d'affirmer que les Ukrainiens doivent être tués parce qu'ils souffrent d'une maladie mentale connue sous le nom de russophobie est néfaste pour les Russes, parce qu'il leur inculque l'idéologie du génocide. Mais il va de soi qu'une telle affirmation est bien plus grave pour les Ukrainiens. Et c'est là mon deuxième point. Le terme « russophobie » est une stratégie rhétorique héritée de l'histoire de l'impérialisme. Lorsqu'un empire attaque, il prétend être la victime. La rhétorique selon laquelle les Ukrainiens seraient russophobes est utilisée par l'État russe pour justifier une guerre d'agression. Mais bien entendu, c'est la guerre d'agression, le contexte même, qui importe. C'est l'invasion même, la destruction de villes ukrainiennes entières, l'exécution de dirigeants ukrainiens locaux, la déportation forcée d'enfants ukrainiens, le déplacement d'environ la moitié de la population ukrainienne, la destruction de centaines d'hôpitaux et de milliers d'écoles et le fait de prendre délibérément pour cible les systèmes d'approvisionnement en eau et de chauffage en plein hiver. Voilà le contexte, voilà ce qui se passe réellement.

Le terme « russophobie » est utilisé par la puissance impériale pour affirmer qu'elle est la victime, alors même qu'elle mène une guerre atroce. C'est un scénario typique qu'on retrouve dans l'histoire. La

puissance impériale déshumanise la vraie victime et prétend être la victime. Lorsque la victime se dresse contre les attaques, les meurtres et la colonisation, l'empire dit que c'est déraisonnable, que c'est une maladie – une phobie. Cette affirmation selon laquelle les victimes sont irrationnelles – qu'elles sont phobiques et ont une phobie – vise à détourner l'attention de leur situation concrète, dans le monde réel, qui est bien sûr une situation d'agression, de guerre et d'atrocités. Le terme « russophobie » est une stratégie impériale destinée à détourner le sujet d'une véritable guerre d'agression et à le déplacer vers le ressenti des agresseurs, occultant ainsi totalement l'existence et le vécu des personnes qui subissent le plus lourd préjudice. L'impérialiste dit :

« Nous sommes les seuls ici. Nous sommes les vraies victimes. Et la frustration que nous ressentons compte plus que la vie des autres ».

Les crimes de la Russie peuvent être jugés et seront jugés au regard du droit ukrainien, puisqu'ils se déroulent sur le territoire ukrainien, ainsi que du droit international. Il est plus qu'évident qu'une guerre d'agression, des crimes contre l'humanité et un génocide sont en cours. L'utilisation du mot russophobie, autrement dit le fait d'affirmer que les Ukrainiens sont malades plutôt que victimes d'atrocités, est une rhétorique coloniale qui s'inscrit dans le cadre d'une pratique plus large de discours de haine. D'où l'importance de la présente séance. Dans le discours de haine génocidaire de la Russie, l'idée que les Ukrainiens sont atteints d'une maladie appelée russophobie est utilisée comme argument pour les détruire, au même titre que les arguments selon lesquels ils sont de la vermine, des parasites, des satanistes, etc. Prétendre être la victime alors que l'on est en réalité l'agresseur ne fait pas partie de la défense ; cela fait partie du crime. Les discours de haine qui visent les Ukrainiens ne font pas partie de la défense de la Fédération de Russie. Ils font partie des crimes que les citoyens russes commettent sur le territoire ukrainien. En ce sens, en demandant la tenue de la présente séance, l'État russe a trouvé un nouveau moyen d'avouer ses crimes de guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Snyder de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Kirill Vyshinsky and Dmitry Vasilets de leurs exposés. Chacun d'entre eux a

personnellement fait l'expérience amère de la russophobie en Ukraine. Ils ont été témoins, de l'intérieur et de leurs propres yeux, de la transformation de cet État en un pays anti-Russie russophobe.

En ce qui concerne M. Snyder, nous lui serions gré de nous donner des exemples de ce sur quoi il vient de mentir de manière si éhontée. Où a-t-il entendu ces appels haineux contre l'Ukraine et les Ukrainiens à la télévision russe, officielle ou non, auxquels il a fait référence en espérant apparemment que personne ne prendrait la peine de vérifier ses propos ? Il ne pourra pas trouver de tels appels, tout simplement parce qu'il n'y en a pas eu. M. Snyder est depuis longtemps connu pour ses mystifications historiques, dont le but est de tenter de prouver que les Russes n'ont jamais vécu en Ukraine et que cet État a une histoire indépendante qui remonte à des centaines, voire des milliers d'années. On ne peut que le plaindre, car toutes ces histoires à dormir debout et ces tentatives d'ingénierie historique se heurtent à la réalité des faits historiques. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, le terme Ukrainiens n'était pas utilisé pour désigner un peuple, mais plutôt les adeptes d'une certaine idéologie, qui s'opposait à la Russie et au tsarisme. Faute de mieux, ils étaient dirigés par des Russes de souche résidant en dehors de l'Empire russe. C'est par exemple le cas de Mykhailo Hrushevsky, dont les écrits pseudo-historiques sont devenus canoniques en Ukraine et sont activement aujourd'hui promus en Occident, notamment par M. Snyder lui-même, ou encore Mykola Mikhnovsky et Dmytro Dontsov, qui ont énoncé les principes du nationalisme ukrainien intégral. Ces principes sont d'ailleurs très simples et reposent, comme la doctrine nazie allemande, sur l'idée de la supériorité de la nation ukrainienne sur les autres. Leur principe fondamental est le suivant : « les Moscovites, les Hongrois, les Polonais et les Juifs sont les ennemis du peuple ukrainien ». C'est pourquoi la russophobie est devenue si naturellement la pièce maîtresse de l'idéologie de l'Ukraine indépendante. Ce processus s'est accéléré après la Révolution orange de 2004, et surtout après le coup d'État anticonstitutionnel de 2014.

Nous en avons déjà parlé. Je vais le répéter brièvement, sans entrer dans les détails historiques. Selon le recensement de 2001, 17,3 % de la population, vivant principalement dans l'est et le sud du pays, se considérait comme russe. Près de 30 % des habitants de l'Ukraine disaient que le russe était leur langue maternelle. Mais, en fait, comme l'a mentionné un des intervenants aujourd'hui, beaucoup plus de personnes parlaient le russe chez elles et dans d'autres contextes sociaux.

Le fait qu'en 2004, 95 % des livres publiés en Ukraine étaient écrits en russe montre à quel point cette langue était répandue en Ukraine au moment des événements susmentionnés. Le nouveau Gouvernement nationaliste a alors immédiatement lancé un assaut brutal contre la langue russe et tout ce qui est russe. Par le biais de l'école, de l'éducation, des films et de la télévision, il a propagé l'idée que tout ce qui était russe était étranger. En conséquence, toute une génération d'Ukrainiens a été imprégnée de la doctrine de Mikhnovsky et de Dontsov, apprenant que les Russes étaient l'ennemi et que l'Ukraine était une super-nation à laquelle les *Moskals* avaient tout volé, y compris sa religion, sa langue, sa littérature et sa culture.

L'histoire a également été réécrite et ceux qui ont servi les nazis et commis de terribles atrocités sont devenus des héros ayant promu l'indépendance de l'Ukraine. À la suite du coup d'État anticonstitutionnel de 2014, l'Ukraine est définitivement devenue antirusse et la russophobie a été élevée au rang de politique d'État. Les militants de Maïdan n'ont pas caché leurs opinions russophobes misanthropes, et leurs parrains étrangers en étaient parfaitement conscients. Quelques jours seulement après le changement de régime sanglant, le chef du mouvement extrémiste Secteur droit, Dmitry Yarosh, a déclaré que la dérussification était une démarche tout à fait juste et nécessaire. La russophobe et députée de la Verkhovna Rada Iryna Farion a qualifié tous les russophones d'handicapés mentaux. Le maire de Dnipropetrovsk, Boris Filatov, a déclaré qu'il fallait,

« donner à la racaille russophone toutes les promesses et les garanties nécessaires. Nous les prendrons plus tard ».

Je cite ces paroles pour que les membres du Conseil de sécurité puissent comprendre la russophobie enragée du nouveau Gouvernement auquel les Ukrainiens russophones sont confrontés depuis le coup d'État de 2014. Les autorités étaient prêtes à les tuer et à les brûler, comme cela a été clairement démontré lorsque plus de 40 militants russophones ont été brûlés vifs à la Maison des syndicats d'Odessa en mai 2014. Une des premières décisions du nouveau régime a été de tenter d'abroger la loi sur les principes de la politique linguistique de l'État, en vertu de laquelle la langue russe jouissait du statut de langue régionale dans 13 des 24 régions de l'Ukraine. C'est cette décision qui a poussé la Crimée à se séparer de l'Ukraine, car la grande majorité de sa population se considère comme russe. La menace d'élimination de leur langue maternelle et le fait que des collaborateurs et des

criminels nazis sont considérés comme des héros ont été la principale raison de la juste protestation des habitants du Donbass, où le russe était utilisé par plus de 80 % des habitants dans leurs communications quotidiennes. Il convient de noter que même les autorités de Maïdan ont compris que la question de la langue était extrêmement sensible et qu'elle pouvait entraîner l'effondrement du pays. C'est pourquoi l'abrogation de cette loi a été temporairement reportée. Lors de la signature des Accords de Minsk, Kiev a même accepté d'inclure l'option de l'auto-détermination linguistique pour le Donbass. Cependant, comme nous le savons maintenant, le régime de Kiev n'a jamais eu l'intention d'honorer ces accords.

Depuis neuf ans, les autorités ukrainiennes détruisent systématiquement tout ce qui peut être lié de près ou de loin à la Russie. Ce faisant, elles ont ébranlé les fondements d'une société dont la culture et l'identité civilisationnelle étaient liées à notre pays depuis des siècles. Six actes législatifs adoptés sous Petro Poroshenko ont eu pour effet de supprimer la langue russe de toutes les sphères de la vie publique et d'introduire des quotas linguistiques stricts dans les médias. Les tentatives de discrimination contre la langue russe dans la vie quotidienne se sont également multipliées. Ces mesures ont été adoptées en violation directe non seulement des traités internationaux, mais aussi des principes consacrés par la Constitution de l'Ukraine, qui visent à protéger les droits linguistiques, éducatifs et autres des citoyens et des minorités nationales.

Je n'entrerai pas dans le détail des processus discriminatoires actuellement en cours en Ukraine contre la langue russe et les habitants russophones. Les deux intervenants que nous avons invités nous ont informés en détail à ce sujet. Je me concentrerai uniquement sur le rôle du Président ukrainien, Volodymyr Zelenskyy, qui avait promis pendant sa campagne présidentielle de réviser les lois linguistiques qui avaient divisé davantage une société ukrainienne déjà polarisée. Je voudrais citer les propos qu'il a tenus à la télévision ukrainienne avant de devenir Président :

« Les habitants de l'est de l'Ukraine et de la Crimée veulent parler russe. Laissez-les tranquilles. Donnez-leur légalement la possibilité de parler russe. La langue ne divisera jamais notre pays. J'ai du sang juif, je parle russe, mais je suis citoyen ukrainien... Les peuples russe et ukrainien sont véritablement frères... Nous nous comprenons tous très bien. »

En grande partie grâce à cette position et au fait qu'il avait promis de mettre fin à la guerre civile dans le Donbass, 75 % des Ukrainiens ont voté pour lui lors de l'élection présidentielle de 2019. Toutefois, le nouveau Chef de l'État ukrainien a très rapidement montré que toutes ces questions, qui revêtent une importance capitale pour les Ukrainiens, ne représentaient rien d'autre que des déclarations vides de sens. Il s'est rapidement aligné sur les instructions des marionnettistes occidentaux de Kiev, qui n'avaient aucune intention de préserver la paix interethnique en Ukraine et ses relations de bon voisinage avec la Russie. Armant son pays avec l'aide de l'Occident et préparant la guerre contre la Russie sous le couvert des Accords de Minsk, sur lesquels il ne subsiste aujourd'hui aucun doute grâce aux révélations d'anciens dirigeants français, allemands et britanniques, il a pris plusieurs mesures visant à éliminer la langue russe et tout ce qui est russe dans le pays.

En 2020 et 2021, des lois discriminatoires sur l'enseignement secondaire, les peuples autochtones d'Ukraine et l'éducation patriotique nationale ont été adoptées. En septembre 2021, Zelenskyy a appelé tous les habitants de l'Ukraine qui se considéraient comme russes à quitter le pays. Selon lui, il s'agissait d'un choix personnel. Si vous voulez vivre en Ukraine et bâtir un avenir pour vos enfants et vos petits-enfants, a-t-il déclaré, vous devez devenir ukrainiens et renoncer à votre identité russe. Ceux qui ne voulaient pas se plier à cette injonction, en particulier les habitants du Donbass, ont été incités à le faire par des bombardements et des tirs d'artillerie ou simplement tués. Je tiens également à souligner que ces mesures n'ont pas été prises en réponse à des actes de la Russie, mais constituaient une tentative volontaire et délibérée de détruire la langue et la culture russes en Ukraine.

Les droits de la population russophone ont donc été violés de manière flagrante. Après février 2022, la lutte contre la langue russe en Ukraine a pris des proportions grotesques sous la forme d'évocations effroyables du nazisme. Les responsables ukrainiens n'ont jamais caché leur haine de tout ce qui est russe et leur intention de se débarrasser de la population et de la langue russes. Le médiateur linguistique du pays, Taras Kremin, a déclaré : « L'Ukraine pour les Ukrainiens ».

Le Secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense de l'Ukraine, Oleksiy Danilov, a déclaré que la langue russe devait disparaître de l'Ukraine et a qualifié les Russes de « rats » qui devraient être « empoisonnés » et « exterminés par tous les moyens possibles ». Ce

qui se passe actuellement en Ukraine est essentiellement une interdiction totale de la langue russe. Depuis l'automne dernier, une interdiction totale d'étudier le russe dans les écoles, même en tant que langue étrangère, a été ajoutée aux lois que j'ai mentionnées précédemment. Nos anciens partenaires occidentaux, qui défendent les principes de la diversité et de la protection de l'identité nationale et culturelle uniquement chez eux, n'ont réagi à rien de cela. Les mécanismes internationaux pro-occidentaux ou composés majoritairement de représentants occidentaux n'ont pas non plus réagi. Le refus de M^{me} Brands Kehris de présenter un exposé au Conseil aujourd'hui en est un parfait exemple. Il est évident qu'il n'est pas du tout opportun pour elle et ses collègues de critiquer l'Ukraine dans le contexte de la frénésie antirusse de l'Occident.

La russophobie qui fait rage en Ukraine prend de nombreuses formes. Hormis celles que j'ai déjà citées, il y a la guerre faite aux livres russes, qui sont maintenant détruits comme les livres l'étaient sous l'Allemagne nazie. Il y a aussi la guerre honteuse contre les monuments et les toponymes liés à la Russie, que nos intervenants ont abordée en détail. En Ukraine aujourd'hui, la répression peut s'abattre sur quiconque dit un mot en russe, chante une chanson russe, lit les nouvelles en russe ou reçoit un texto en russe. C'est une véritable inquisition linguistique, un obscurantisme qui fait souffrir et mourir des gens totalement innocents. Et tout cela se produit sous les yeux de nos collègues occidentaux, qui incidemment ne font pas grand-chose vu qu'ils commencent également à interdire tout ce qui est russe. Nous en sommes parfaitement conscients et pouvons imputer cette attitude à leur haine soigneusement dissimulée de notre pays, de notre langue, de notre religion et de notre culture, puisque nulle condamnation de notre opération militaire spéciale ne saurait expliquer la russophobie généralisée dans leurs pays.

Je veux aussi aujourd'hui appeler l'attention du Conseil sur la guerre menée par le régime de Kiev contre l'Église orthodoxe d'Ukraine, qui n'entretient pas à proprement parler de relation avec la Russie elle-même. M. Vyshinsky en a parlé tout à l'heure, et nous avons eu récemment sur la question une séance du Conseil de sécurité dont je pense que beaucoup de membres se souviennent (voir S/PV.9245). La situation n'a fait que se détériorer depuis. Pour couronner les assauts et saisies d'églises et de paroisses orthodoxes dans toute l'Ukraine, le régime de Zelenskyy prévoit maintenant de s'emparer du sanctuaire le plus important du pays, le monastère de Kiev-Pechersk Lavra, le 28 mars. Cette

mesure porte avec elle la menace d'une confrontation fratricide intra-ukrainienne sans précédent, et je tenais à ce que nos collègues occidentaux en entendent parler par nous aujourd'hui. Il n'est pas encore trop tard pour rappeler à l'ordre le régime de Kiev, et il est en leur pouvoir de le faire.

Pour terminer, je tiens à insister sur le fait que nous n'avons pas convoqué la séance d'aujourd'hui pour parler des problèmes intérieurs de l'Ukraine. La campagne russophobe généralisée qu'y ont déclenchée Zelenskyy et sa clique représente une menace directe pour la paix et la sécurité internationales, étant donné que, dans les circonstances actuelles, la paix et les relations de bon voisinage avec l'Ukraine sont totalement impossibles. Ce que nous avons toujours voulu et continuons d'attendre de nos voisins ukrainiens, ce n'est rien de plus que le respect des droits et des libertés élémentaires que nos collègues occidentaux défendent avec tant de zèle chez eux. Or, pour une raison qui nous échappe, ils appliquent à l'Ukraine des normes différentes. J'ai une question pour nos voisins suisses : afin d'être suisses, les gens doivent-ils renoncer à leur identité italienne, française ou allemande ? Cela menace-t-il l'intégrité de la nation suisse ? Et si tel n'est pas le cas, qu'attendent-ils pour critiquer ce que les autorités de Kiev font aux Russes de souche ? J'espère qu'aujourd'hui les membres du Conseil sauront évaluer honnêtement leurs actions. Jamais ils ne pourront bâtir une paix durable en Europe sur la russophobie, et je veux qu'ils s'en rendent compte.

J'espère aussi qu'aujourd'hui, ils nous épargneront leurs arguments selon lesquels c'est à nous que la faute incombe. Comme nous avons tous pu le comprendre aujourd'hui, la russophobie en Ukraine a commencé à se développer bien avant le 24 février 2022. En défendant les agissements méprisables de leurs protégés à Kiev et en les présentant comme une réponse aux nôtres, non seulement ils s'abaissent eux-mêmes bien bas, mais ils dévaluent leurs propres normes et valeurs tant vantées et risquent d'abaisser leurs sociétés au niveau de Kiev. Nous aimerions vraiment croire qu'ils peuvent encore éviter ce scénario.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) :
Nous avons écouté attentivement nos intervenants.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le Conseil se réunit presque chaque semaine afin d'examiner différents aspects de la crise, en insistant notamment sur les répercussions humanitaires en Ukraine. La semaine dernière, des missiles se sont une fois de plus abattus sur des zones civiles, dans diverses régions, faisant encore

des morts et infligeant de nouveaux dégâts aux infrastructures civiles. Le Brésil déplore la violence et réitère son appel au dialogue et à la cessation des hostilités. Néanmoins, jusqu'à présent, l'attention du Conseil n'a pas produit d'avancées concrètes sur le terrain. Rien, en droit international, ne justifie la violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. La Charte des Nations Unies proscrit la guerre comme instrument de règlement des conflits. Pourtant, la croyance en une solution militaire continue de prévaloir. C'est une croyance qui tuera encore des civils innocents et repoussera sans cesse la perspective d'une paix durable. Nous exhortons les membres à réfléchir à la dynamique actuelle de nos séances et au rôle du Conseil de sécurité. La simple répétition de positions nationales dans un format qui montre clairement des signes d'épuisement n'aidera en rien à mettre fin au conflit.

En même temps, nous maintenons notre opposition aux efforts visant à isoler la Russie dans les instances diplomatiques et par l'intermédiaire de sanctions unilatérales qui n'ont pas l'aval du Conseil. À ce stade, il serait plus productif de nous pencher sur des moyens effectifs de rétablir la paix, notion largement absente de nos débats. Afin non seulement de rétablir la paix mais également de la pérenniser, nous estimons qu'il faut nécessairement s'attaquer aux causes du conflit. Les doléances et les préoccupations de sécurité des deux camps devront être abordées lorsqu'une approche pragmatique prendra le dessus et que des pourparlers de paix commenceront à être envisagés. Heureusement, nous voyons de plus en plus d'États Membres appeler à une solution pacifique. Nous sommes toujours prêts à participer à un processus de médiation en vue d'une paix durable.

Dans les prochains jours, l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire arrivera à expiration. Elle est le résultat d'une médiation réussie et l'une des rares bonnes choses qui soient arrivées depuis le début des hostilités. Nous exhortons les parties à chercher un renouvellement rapide des accords pour éviter toute aggravation des effets collatéraux de la crise sur les pays en développement qui dépendent d'un approvisionnement régulier en céréales et en engrais. Nous encourageons tous les États Membres à éviter les mesures propres à compromettre l'exécution des accords, y compris les obstacles aux exportations russes. Les sanctions sur les exportations de denrées alimentaires et d'engrais, quelle que soit leur origine, sont inacceptables et contredisent la lettre et l'esprit de l'Initiative d'Istanbul, d'autant plus qu'elles touchent de façon disproportionnée les pays

vulnérables, souvent dans des régions qui se trouvent loin du conflit.

M. Magosaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés, dans lesquels nous avons entendu diverses formes de discrimination, y compris des discours nocifs et des faits d'incitation en rapport avec la guerre en Ukraine.

Nous ne devrions pas tolérer la moindre forme de discrimination contre quelque groupe que ce soit, car cela attente à la dignité de ses membres en tant qu'êtres humains et peut créer ou exacerber des divisions dans une société. Dans le même temps, aucune allégation de discrimination ne saurait jamais justifier un quelconque emploi de la force. Pour autant qu'on puisse en juger, l'invasion russe illégale de l'Ukraine pourrait même être la cause des discours nocifs et des incitations à la violence contre ceux qui s'alignent sur l'agression injustifiable.

En écho à la résolution ES-11/6, nous exigeons une fois de plus que la Russie retire immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires du territoire ukrainien à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du pays, et appelons à la cessation des hostilités.

M. Nanga (Gabon) : Je remercie les intervenants de leurs exposés respectifs.

Il y a 18 jours que le Conseil s'est réuni pour commémorer le premier anniversaire de la guerre en Ukraine (voir S/PV.9269). Autour de cette table, nous avons déploré la détresse humanitaire sur le terrain, marquée par de nombreuses pertes en vies humaines, des attaques contre les civils et les infrastructures civiles, et les déplacements à grande échelle des populations.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine s'est accompagné d'une libération du discours de haine et d'une escalade verbale qui, de part et d'autre, ne semble avoir aucune limite. Dès le début des hostilités, les combats sur le terrain se sont projetés sur les réseaux sociaux d'une manière inquiétante, touchant à tous les domaines, y compris au sacré. Au-delà de l'horreur de la guerre, de la détresse et des destructions de toutes sortes, des populations en proie au conflit sont quotidiennement soumises à la discrimination, la stigmatisation ou la marginalisation. L'absence de perspective de fin de guerre, à court ou moyen terme, ne présage rien de positif quant à l'étendue des stigmates qui vont imprégner chaque histoire personnelle, chaque famille ou chaque communauté. Il n'y a aucun doute sur le fait que

les blessures invisibles de cette guerre meurtrière vont traverser les années, peut-être sur plusieurs générations.

L'histoire récente nous a montré, de façon abrupte et horrifiante, le poids de la haine et du rejet ainsi que leurs capacités insidieuses à nourrir et à exacerber les violences générationnelles et à faire basculer l'humanité dans l'horreur. Je voudrais appeler les parties à la mesure, à la retenue et à s'abstenir de toute attitude provocatrice ou d'incitation à la haine. Toute attitude de nature à exacerber la haine entre les populations contribue à éloigner les parties d'une solution politique, autant qu'elle représente une hypothèque dangereuse à l'édification d'une paix durable fondée sur une cohabitation pacifique.

À cet égard, je voudrais souligner l'engagement constant du Secrétaire général dans la lutte contre les discours de haine, tel qu'il est reflété dans son rapport relatif à *Notre Programme commun* (A/75/982) ainsi que dans la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine, lancés en 2019.

L'exhorte les parties au conflit à s'approprier et à mettre en œuvre ces nobles objectifs et à se conformer aux prescriptions de la Charte des Nations Unies interdisant le langage péjoratif ou discriminatoire en raison de la religion, l'appartenance ethnique, la nationalité, la race, la couleur, l'ascendance, le sexe ou d'autres formes d'identité. La construction d'une paix durable est difficilement envisageable en l'absence de ces valeurs fondamentales de respect de la personne humaine.

Je rappelle également au souvenir de chacun la célébration, en juin dernier, de la première Journée internationale de la lutte contre les discours de haine et l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution sur la promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance (résolution 75/309 de l'Assemblée générale). Cette résolution vise à lutter contre la discrimination, la xénophobie et les discours de haine, conformément au droit international des droits de l'homme.

Pour conclure, je réitère l'appel constant et incessant de mon pays aux parties à se mettre autour de la table afin de convenir d'une issue politique à la guerre. La paix de demain se prépare aujourd'hui.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : La haine irrationnelle de quelque groupe que ce soit est une mise en veille de l'esprit. Elle nous prive de notre empathie au moment où la compassion est plus

nécessaire que jamais. Je voudrais faire trois observations à cet égard.

Premièrement, les Émirats arabes unis ont toujours adopté une position ferme contre l'intolérance sous toutes ses formes. Il en va de même aujourd'hui. Dans un pays où plus de 200 nationalités cohabitent, nous comprenons qu'il est essentiel de promouvoir la tolérance dans l'intérêt de chacun. Nul ne devrait être victime de discriminations ou de préjugés en raison de sa nationalité, de sa race ou de sa religion. Ce mois-ci, nous avons inauguré à Abou Dhabi l'Abrahamic Family House, un complexe interconfessionnel qui abrite une mosquée, une église, la première synagogue construite à cet effet dans mon pays ainsi qu'un établissement d'enseignement. Il s'agit d'une expression concrète de la coexistence pacifique et de notre profond attachement à l'harmonie interconfessionnelle. Tout acte reposant sur la peur et la haine irrationnelles d'un groupe, quel qu'il soit, va à l'encontre de l'édification de sociétés cohésives et prospères. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de lutter contre l'intolérance et les discours de haine, quels que soient le moment et le lieu où ils se manifestent.

Deuxièmement, il est de notre responsabilité commune de veiller à ce que le respect d'autrui devienne la norme à l'échelle mondiale. Comme cela a été répété ici aujourd'hui, nous continuons à assister partout dans le monde à une augmentation des incitations aux discours de haine. Trop souvent, le Conseil a été le témoin d'une intolérance poussée à l'extrême dans les zones de conflit, ce qui se traduit alors par des vies perdues, des communautés anéanties et des histoires effacées. Lorsque les armes finissent par se taire, l'intolérance et le sectarisme peuvent entraver la réconciliation postconflit et l'instauration d'une paix pérenne. C'est pourquoi nous pensons que le Conseil doit redoubler d'efforts pour lutter contre la prolifération des discours de haine et de l'intolérance, notamment par le biais des technologies modernes. Dans les zones de conflit, l'utilisation malveillante de la technologie pour diffuser des discours haineux et propager la désinformation et la désinformation constitue un défi particulièrement difficile à relever.

Troisièmement, le sujet d'aujourd'hui nous rappelle que le Conseil doit donner la priorité au règlement du conflit en Ukraine et, à terme, à la cessation des hostilités. Notre objectif doit être de parvenir à une paix juste et durable.

Nous saluons les efforts déployés par toutes les parties afin de proroger l'Initiative sur l'exportation de

céréales par la mer Noire. Au-delà des effets positifs que l'Initiative a eus sur la sécurité alimentaire mondiale, son existence même démontre ce qui peut être accompli par un dialogue constructif, même en plein conflit.

Une vision xénophobe du monde n'est dans l'intérêt de personne. En période de conflit, elle perpétue le cycle de la violence, diabolise des cultures entières, incite à la violence contre les civils et porte atteinte à certaines personnes. Nous devons rester vigilants face à toutes ses manifestations, dans l'intérêt de la consolidation et de la pérennisation de la paix.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (parle en anglais) : La russophobie fait partie d'une liste de plus en plus longue d'excuses imaginées par la Russie pour justifier sa guerre en Ukraine. Le fait que les Russes en inventent autant montre bien qu'ils savent qu'aucune d'entre elles ne résiste à un examen approfondi.

Mais je voudrais être clair, au nom du Royaume-Uni, et qu'il me soit permis de le dire en russe.

(l'orateur poursuit en russe)

Nous ne sommes pas russophobes. Il existe des liens historiques entre nos deux pays. Nous avons combattu côte à côte pendant deux guerres mondiales. Notre pays a un profond respect pour le riche patrimoine culturel de la Russie. J'ai moi-même étudié la langue russe, son histoire et son excellente littérature pendant sept années.

(l'orateur reprend en anglais)

Nous ne souhaitons pas la faillite de l'État russe, comme le prétend parfois la délégation russe. Bien au contraire : nous voulons que la Russie soit une nation prospère et stable, mais qui n'essaie pas d'envahir et d'annexer illégalement ses voisins.

Ce que l'Ukraine veut, ce que nous voulons tous, c'est la paix, dans le respect de la Charte des Nations Unies. La situation en Ukraine aujourd'hui n'est pas due à la russophobie. Elle résulte de la volonté du Président Poutine d'annexer une nation souveraine, en violation des principes les plus fondamentaux inscrits dans la Charte.

Lorsque l'État russe se plaint de russophobie, ce qu'il conteste en réalité, c'est tout simplement la détermination de l'Ukraine à rester une nation indépendante et son refus de se plier à la volonté de la Russie et de lui céder son territoire. En tentant de s'emparer des terres ukrainiennes, l'armée russe a tué et blessé des dizaines de milliers d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens et en a

déplacé des millions d'autres. De nombreux rapports font état d'atrocités, et le Bureau du Procureur général de l'Ukraine a recensé à ce jour plus de 70 000 crimes de guerre potentiels.

Des centaines d'immeubles résidentiels, de gares, d'écoles et d'hôpitaux ukrainiens ont été touchés. Les biens culturels ukrainiens ont été pillés et des sites du patrimoine culturel détruits. En plus de cela, pour renforcer le soutien interne à sa guerre, le Gouvernement de Poutine diffuse de la propagande sur l'Ukraine afin de déshumaniser les personnes qu'il tue et de délégitimer le pays qu'il envahit, tout en prétendant que la Russie serait en quelque sorte la victime.

Avant l'invasion, le Président Poutine a qualifié l'Ukraine de pays « antirusse » invivable et a déclaré qu'elle faisait « partie intégrante de l'histoire, de la culture et de l'espace spirituel de la Russie ». Depuis lors, nous avons régulièrement entendu des affirmations mensongères, notamment de la part du Président Poutine, selon lesquelles le Gouvernement ukrainien est composé de « néo-nazis », et de la part de l'ancien Président Medvedev, selon lesquelles les Ukrainiens sont « des ordures et des monstres », des « cafards » et des « porcs grognons ». Le Gouvernement russe pense probablement que cette propagande permettra de justifier auprès de sa population le sacrifice de dizaines de milliers de soldats russes.

Mais les conséquences pour les civils innocents, pour l'Ukraine en tant qu'État-nation et pour le reste du monde sont catastrophiques.

La Russie n'est pas attaquée. Il n'y a qu'un seul agresseur dans ce contexte. Par conséquent, nous devons tous dire très clairement au Gouvernement russe d'arrêter sa machine de guerre, d'arrêter l'invasion, de cesser les massacres et d'arrêter sa propagande.

M^{me} Dime Labille (France) : Je remercie les intervenants pour leurs exposés.

En convoquant cette séance, la Russie tente une nouvelle fois de faire diversion en alléguant de prétendues discriminations afin que nous détournions le regard des atrocités et exactions qu'elle continue de commettre en Ukraine. Cette stratégie n'est pas nouvelle. La Russie n'a cessé depuis le début de sa guerre d'agression de chercher à déformer la réalité. Cette stratégie de propagande ne fonctionne tout simplement pas. La Russie ne parviendra pas à justifier sa guerre injustifiable en cultivant son mythe d'une prétendue russophobie. Ses

allégations sont sans fondement et, à ce titre, ne méritent pas d'autre développement.

La réalité, c'est que la Russie mène une guerre illégale et injustifiée contre un État souverain, l'Ukraine, et ce, en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. La réalité, c'est qu'il y a un agresseur, la Russie, qui nie ses responsabilités ; et un agressé, l'Ukraine, qui se défend et qui cherche à tracer un chemin vers une paix juste et durable, et qui a proposé un plan de paix, que nous soutenons. Cette agression s'accompagne d'exactions massives, constitutives de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité : bombardements aveugles, exécutions sommaires, actes de torture, violences sexuelles utilisées comme arme de guerre, enlèvements et déportations d'enfants ukrainiens.

Notre message aujourd'hui est le suivant : notre détermination est plus forte que jamais et nous resterons engagés aux côtés de l'Ukraine, tant qu'il le faudra. Il n'y aura pas d'impunité pour les crimes commis par les forces russes et leurs supplétifs de Wagner en Ukraine. Nous continuerons à veiller à ce que justice soit rendue et à soutenir les efforts des juridictions ukrainiennes et de la Cour pénale internationale en ce sens pour les victimes, et parce que c'est un impératif de sécurité internationale, pour que ces crimes ne se répètent pas.

La Russie doit simplement retirer toutes ses troupes de l'ensemble du territoire de l'Ukraine et respecter pleinement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues.

M^{me} Sanchez Izquierdo (Équateur) (*parle en espagnol*) : J'ai écouté attentivement les intervenants.

Ma délégation souhaite réaffirmer notre position qui reste inchangée, à savoir que nous condamnons toutes les formes de discrimination raciale, de xénophobie et l'intolérance qui y est associée, quel que soit le contexte, que ce soit en période de paix ou de conflit, et quels qu'en soient les auteurs.

Je dois aussi condamner les discours incendiaires qui exacerbent les conflits. De tels discours sont encore plus déplorables lorsqu'ils cherchent à justifier la violence armée.

Quel est le plus grand acte de xénophobie, de mépris ou de déshumanisation que la guerre ? La guerre, en plus d'emporter des vies humaines et de détruire des infrastructures civiles et les moyens de subsistance,

entrave la pleine jouissance des libertés et droits fondamentaux et favorise la commission de violations de ces droits et d'atteintes à ces droits.

Enfin, pour qu'aucune vie de plus, ukrainienne ou russe, ne soit perdue, l'Équateur demande à la Fédération de Russie de retirer ses forces militaires du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et de cesser les hostilités, comme l'exige la résolution ES-11/6 sur les principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine, adoptée par l'Assemblée générale le 23 février 2023 (voir A/ES-11/PV.19).

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'avoir participé à la séance d'aujourd'hui.

En juin dernier, l'Albanie a organisé une séance du Conseil de sécurité sur le thème de l'incitation à la violence pouvant conduire à des atrocités criminelles (voir S/PV.9069). Nous avons évoqué des exemples historiques, qui montrent de quelle manière le langage et la rhétorique peuvent conduire à des massacres, à des crimes de guerre, à des crimes contre l'humanité, à des crimes d'agression et au génocide. L'Holocauste perpétré contre les Juifs avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, les massacres au Rwanda, le génocide de Srebrenica et les crimes de masse et le nettoyage ethnique au Kosovo ne sont pas produits du jour au lendemain. Ils ont été planifiés au moyen de programmes bien élaborés reposant sur un élément commun : des mots délibérément choisis pour déshumaniser l'autre, qui ont été ensuite suivis d'un bain de sang.

Malheureusement, nous sommes encore témoins d'une situation similaire aujourd'hui. L'agression militaire non provoquée de la Russie en Ukraine a lieu après des années de rhétorique agressive à tous les niveaux de l'État russe, qui a essentiellement affirmé qu'il n'y a pas de langue, de culture ou d'église ukrainienne, que l'Ukraine n'a pas d'histoire et qu'elle ne devrait pas avoir d'avenir.

L'article II de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide fait clairement référence à :

« l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ».

Les appels à la désukrainisation sont une incitation qui découle de cette intention, à savoir « détruire, en tout ou

en partie » la nation ukrainienne. Ces discours ont été suivis d'atrocités, de crimes contre les civils, de déportations massives et de la destruction d'infrastructures stratégiques et de sites et du patrimoine culturels.

Même si l'incitation répréhensible et délibérée à la violence a provoqué des dommages irréparables et sert à justifier une guerre injuste, ces promoteurs de la haine n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs. En réalité, les Ukrainiens sont aujourd'hui plus unis que jamais. Ils forment une communion nationale exemplaire, défendent héroïquement leur pays, ont gagné le respect du monde entier et bénéficient d'une forte solidarité.

Le monde a clairement établi la distinction entre le mal et le bien, les agresseurs et les victimes. Une fois de plus, il y a quelques semaines, 141 États Membres de l'ONU ont voté à l'Assemblée générale pour condamner l'agression russe et ont appelé à la paix, conformément à la Charte des Nations Unies (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale).

Cette condamnation massive et catégorique n'est pas facile à faire accepter à l'opinion publique russe, nourrie par une forte propagande émaillée de toutes sortes de théories du complot ; la population russe vit désormais dans une réalité parallèle, où tout ce qui l'aide à jouer les victimes est bon à prendre. L'isolement que la Russie s'est imposé en raison de politiques répréhensibles et erratiques n'est pas le résultat d'une quelconque russophobie. Le monde n'est pas prêt à accepter l'agression, l'annexion de territoires par la force, les crimes ou le non-respect de la Charte des Nations Unies et du droit international. Tout le reste, comme nous l'entendons, est propre à la consommation intérieure russe.

La propagande russe n'a réussi à convaincre personne de la légitimité des raisons invoquées par la Russie pour justifier cette guerre qu'elle a choisi de mener. La Russie a de plus en plus du mal à faire croire à ses propres citoyens qu'elle est en train de gagner. Elle a seulement réussi à abuser, à maintes reprises, du Conseil, de son temps et de ses ressources, avec des coquilles vides qui sonnent creux.

M^{me} Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie les trois intervenants d'avoir présenté au Conseil de sécurité leurs vues sur la question à l'examen aujourd'hui. Nous les remercions tout particulièrement d'avoir montré, grâce à leurs perspectives singulières, que sur la base de mêmes faits, différentes personnes peuvent interpréter ces mêmes faits de différentes manières. Nous exhortons par conséquent tous les

membres du Conseil à ne pas perdre de vue les efforts déployés pour mettre fin à l'agression contre l'Ukraine et à répondre aux préoccupations du peuple ukrainien, qui continue aujourd'hui encore de subir une guerre qu'il n'a pas voulue, une guerre dans laquelle il ne peut cesser de se battre.

Bien que nous ne sous-estimons pas la possibilité que les préoccupations perçues en matière de russophobie soient un facteur sous-jacent motivant les actes de certaines parties belligérantes, nos évaluations ne nous amènent pas à conclure qu'il existe une action systématique et généralisée de l'État contre les citoyens ukrainiens russophones ou qu'il existe un ensemble de phénomènes qui pourraient être qualifiés collectivement de russophobie et constituent une menace à la paix et à la sécurité internationales.

En effet, en examinant la chronologie des événements qui se sont déroulés depuis l'annexion de la Crimée en 2014, le conflit dans la région du Donbas la même année et le lancement d'une agression à grande échelle contre l'Ukraine en février de l'année dernière, nous avons peine à trouver une raison d'être cohérente pouvant justifier toutes les mesures qui ont violé la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et cherché à porter atteinte à la Charte des Nations Unies.

Au contraire, lorsque nous avons ôté le vernis recouvrant les arguments avancés pour justifier de pareils agissements, nous sommes parvenus à la conclusion raisonnable qu'il s'agissait en réalité de la tentative d'un pays plus puissant d'asseoir sa domination sur un voisin plus faible en recourant à la force. Comme nous l'avons dit par le passé, ce type d'action n'est pas acceptable dans la conduite des relations internationales, et nous condamnons ces actes avec la même vigueur, qu'ils soient commis à l'Est ou à l'Ouest.

De fait, le Ghana s'oppose fermement aux violations des droits et des libertés de tous les peuples et est convaincu que les mécanismes internationaux, tels que le Conseil des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe, la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale, sont des instances appropriées pour remédier aux violations des droits de tout groupe de personnes. Le recours à ces organes compétents est important, car cela aide à stabiliser notre système international et garantit l'application du principe de responsabilité pour les auteurs de crimes et la justice pour les personnes touchées par ces crimes.

Comme nous le savons tous, l'application des principes de souveraineté et de non-ingérence du droit international, que nous nous sommes engagés à respecter, interdit à tout État de s'arroger le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre État.

Nous estimons que le choix de la Fédération de Russie de recourir à la force contre l'Ukraine dépasse largement les menaces qu'elle considère découler d'attaques à caractère ethnique perpétrées contre des personnes russophones, qui sont d'ailleurs des citoyens ukrainiens. En effet, si l'on pousse l'argument jusqu'au bout, on peut raisonnablement penser qu'il pourrait y avoir de nouvelles guerres dans la plupart des régions du monde. De notre point de vue, cela ne peut pas être le monde que nous souhaitons, ni le monde à même d'aider les personnes dont nous cherchons à protéger les intérêts. Comme nous l'avons affirmé lors de précédentes séances du Conseil, rien ne saurait justifier l'agression contre la souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Nous restons préoccupés par la guerre en cours, qui se déroule dans un contexte de violations généralisées des droits humains de la population civile et du personnel militaire. De plus en plus d'éléments de preuve laissent penser que des violations graves ont été commises, qui, dans certains cas, sont susceptibles de constituer des crimes de guerre. Les tirs ciblés de missiles contre des zones peuplées de civils, la traite des personnes, les actes de torture, les disparitions forcées et les violences sexuelles liées au conflit, entre autres formes de violations commises au cours des 13 derniers mois, sont graves et en totale contradiction avec notre objectif commun consistant à promouvoir et à protéger les droits humains et les libertés partout dans le monde.

Nous demeurons gravement préoccupés par la tournure que prend la guerre et l'intensification des hostilités, qui nous éloignent encore un peu plus de notre aspiration commune à la paix en Ukraine. Tout en renouvelant notre appel à la cessation immédiate des hostilités et au retrait inconditionnel des forces russes, nous rappelons les principes du droit des droits de l'homme et du droit international, ainsi que l'obligation pour les parties belligérantes de s'y conformer pleinement.

Nous réaffirmons notre soutien aux enquêtes et aux démarches entreprises, qui devraient permettre d'identifier les auteurs de toutes les violations, afin qu'ils répondent de leurs actes ou de leur inaction. Le

monde ne peut tolérer aucune impunité face à des violations aussi flagrantes que celles qui ont été commises en Ukraine.

Nous exhortons une nouvelle fois le Conseil de sécurité et la communauté internationale à redoubler d'efforts pour aider les parties à régler le conflit par la voie de la diplomatie et du dialogue. Nous réaffirmons également notre soutien à la position selon laquelle une paix juste, pacifique et globale en Ukraine doit être fondée sur les principes du droit international et sur les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Plus que tout autre facteur, c'est la poursuite de l'agression et des hostilités qui complique et anéantit les perspectives de trouver rapidement une solution à la guerre en Ukraine. Nous demandons donc instamment à la Fédération de Russie de reconsidérer son approche militaire du conflit et de rester ouverte à la recherche d'une solution par la voie du dialogue et des négociations.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'aujourd'hui.

La présente séance est une nouvelle tentative de la Fédération de Russie de détourner l'attention des événements effroyables qui se déroulent en Ukraine et de tenter avec cynisme de justifier l'injustifiable. Malte condamne une nouvelle fois dans les termes les plus forts l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Cette guerre brutale, non provoquée et injustifiée constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Cela fait plus d'un an qu'elle entraîne d'immenses souffrances et sème destruction et misère en Ukraine et au sein de la population. Plus inquiétant encore, l'agression a été lancée avec un mépris total pour le droit international et l'ordre fondé sur des règles, sans parler des principes qu'un membre permanent du Conseil est censé défendre.

Nous avons entendu aujourd'hui de nouveaux récits présentant la victime comme l'agresseur et l'agresseur comme la victime. Les faits parlent pourtant d'eux-mêmes. Le 24 février 2022, la Fédération de Russie a envahi son voisin, violant sa souveraineté et son intégrité territoriale et déclenchant une nouvelle guerre en Europe.

Malte déplore la désinformation et la mésinformation diffusées par les médias et les dirigeants russes dans le but de justifier la guerre contre l'Ukraine. Soyons clairs : nous avons à maintes reprises condamné avec la plus grande fermeté les idéologies qui encouragent

le racisme, la discrimination, la xénophobie et toutes les autres formes d'intolérance. Nous soulignons que notre position découle uniquement de notre conviction profonde et de principe selon laquelle rien ne peut se substituer au multilatéralisme et à l'ordre international fondé sur des règles dans le monde contemporain.

Par ailleurs, nous demandons instamment la mise en œuvre intégrale de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et d'autres traités pertinents relatifs aux droits humains. Nous appelons également la Russie à respecter l'ordonnance en indication de mesures conservatoires prise par la Cour internationale de Justice en avril 2017 concernant l'affaire Application de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Pour en revenir à la situation humanitaire en Ukraine, nous sommes vivement préoccupés par les violations persistantes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous devons redoubler d'efforts pour veiller à ce que les auteurs de toutes ces violations rendent des comptes. La justice doit notamment être rendue aux victimes d'atrocités criminelles et de violences sexuelles, ainsi qu'aux enfants enlevés et déportés de force. Les responsables doivent être traduits en justice sans délai afin de répondre de leurs actes.

L'agresseur doit assumer les conséquences juridiques de ses actes internationalement illicites, y compris la réparation du préjudice et des dommages causés. Comme première étape, Malte défend l'idée d'établir un registre des dommages qui servirait à consigner les preuves et les informations relatives aux dommages, pertes ou préjudices causés par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer le plein soutien de Malte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationales reconnues, à son droit légitime de définir sa politique étrangère et de sécurité et à ses initiatives diplomatiques dans les instances internationales, ainsi qu'à son droit de légitime défense. Nous appelons la Fédération de Russie à mettre fin à la guerre, à retirer ses forces militaires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et à choisir le dialogue et la diplomatie, seuls outils à même de rétablir la paix dans la région.

M^{me} Baumann-Bresolin (Suisse) : Nous prenons note des remarques des différents intervenants. Je me permettrai d'évoquer en premier les développements récents en Ukraine. La semaine dernière, l'Ukraine a été frappée par l'une des plus lourdes attaques par missiles et drones depuis le début de la guerre. Les frappes ont à nouveau coûté des vies, endommagé des infrastructures énergétiques et d'autres installations à Kyïv et ailleurs dans le pays. La Suisse condamne ces attaques. Nous rappelons que les attaques dirigées contre des civils et des biens de caractère civil, les attaques indiscriminées et les attaques disproportionnées sont interdites par le droit international humanitaire.

Un vieil adage dit que la première victime de la guerre est la vérité. La Suisse souligne l'importance d'éviter en toutes circonstances la propagande, les discours de haine, ainsi qu'un langage qui divise délibérément et qui crée de la défiance entre populations et gouvernants. La désinformation et la propagande qui accompagnent la guerre contre l'Ukraine renforcent la méfiance, accentuent les divisions et font croître l'hostilité. Nous nous opposons à toutes les tentatives de justifier l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Elles alimentent les tensions et sont utilisées à des fins politiques. Nous rappelons la position ferme de l'Assemblée générale des Nations Unies contre cette guerre et la décision rendue par la Cour internationale de Justice ordonnant le retrait immédiat des troupes russes du territoire ukrainien. La condamnation claire de cette agression repose sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et de l'ordre juridique international en vigueur et n'est pas dirigée contre le peuple russe. La Suisse condamne cette violation grave du droit international et soutient pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

En ce qui concerne les perspectives de trouver une solution pacifique, juste et durable, et de réinstaurer la confiance en une telle solution, nous insistons sur le fait que la Russie doit cesser toutes les opérations de combat et retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien. Le respect du droit international, la recherche de solutions diplomatiques et l'obligation de rendre des comptes pour toutes les violations du droit international sont essentiels pour atteindre cet objectif. Les informations fabriquées et diffusées pour nuire ne pourront jamais constituer la base d'un dialogue franc et constructif. En tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons une responsabilité particulière de nous abstenir de toute rhétorique préjudiciable et de nous y opposer, afin de promouvoir la paix et la coopération.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Les intervenants viennent de présenter leurs points de vue sur le phénomène de la russophobie et sa relation avec la crise ukrainienne. La crise en Ukraine dure depuis maintenant plus d'un an. Le caractère de plus en plus prolongé et étendu du conflit est très préoccupant. Depuis le premier jour, la Chine souligne que le dialogue et la négociation sont le seul moyen possible de régler cette crise. La communauté internationale doit rester sur la bonne voie en encourageant des pourparlers de paix et en aidant la Russie et l'Ukraine à reprendre le dialogue dès que possible et sans conditions préalables afin d'apaiser et de désamorcer la situation et d'aider les parties au conflit à ouvrir rapidement la voie à un règlement politique de la crise et à maintenir conjointement la paix en Europe.

La Chine a récemment publié un document exposant sa position sur le règlement politique de la crise ukrainienne, qui comprend 12 propositions, notamment sur le respect de la souveraineté, la cessation des hostilités, la reprise des pourparlers de paix et l'arrêt des sanctions unilatérales, entre autres. Sur cette base, nous sommes prêts à continuer de jouer un rôle constructif dans la recherche d'une solution politique à la crise ukrainienne.

Gravée sur le mur de pierre devant le siège de l'UNESCO, une déclaration en plusieurs langues dit : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Pour mettre fin aux guerres, nous devons éliminer la méfiance, les préjugés et la haine, et semer les graines de la paix, de la solidarité et de l'amitié dans le cœur des peuples. Malheureusement, il existe aujourd'hui dans le monde de nombreuses phobies à l'égard de plusieurs pays, religions et races. Certaines d'entre elles découlent d'un sentiment de supériorité civilisationnelle et d'une vision historique étroite, tandis que d'autres sont le produit d'affrontements géopolitiques et d'oppositions idéologiques. Ces phobies deviennent souvent la prémisse logique et le prétexte politique utilisés par certains pays pour créer des ennemis imaginaires, concocter des théories de la menace, privilégier l'isolement et la répression, et provoquer des divisions et des confrontations. Sous l'effet de ces phobies, qui sont en tout état de cause malavisées, les différences sont amplifiées artificiellement et les désaccords sont exagérés au point que les intérêts communs sont négligés et que les tensions sont renforcées et perpétuées. En conséquence, le monde s'enlise dans le borbier des conflits et des différends.

Je saisis cette occasion pour souligner que, depuis un certain temps, les personnalités politiques d'un certain pays semblent souffrir de sinophobie. Elles sont pleines de préjugés et de paranoïa à l'égard de la Chine, colportant des craintes et suscitant des tensions. Cette sinophobie résulte d'une méconnaissance de la Chine, d'une erreur d'appréciation stratégique et d'une manipulation politique. Toute politique à l'égard de la Chine dominée par cette phobie de la Chine ne fera que renforcer la mentalité du jeu à somme nulle, perpétuer la politique d'isolement et de répression, et conduire à des conflits et des confrontations. La crise ukrainienne a déjà plongé le monde dans le chaos. Veulent-elles provoquer une nouvelle crise pour changer le monde au point de le rendre méconnaissable ?

La société humaine s'étant développée au point où elle en est aujourd'hui, nous devrions posséder un degré de maturité suffisant pour pouvoir écouter des voix différentes et accepter des idées et des civilisations différentes. Le monde est assez grand pour que tous les pays puissent se développer et progresser ensemble. Nous pensons que les êtres humains ont la sagesse et les capacités suffisantes pour surmonter de nombreuses phobies, trouver un moyen de s'entendre grâce au dialogue plutôt que privilégier la confrontation et choisir l'inclusion plutôt que l'exclusion. Ensemble, nous pouvons construire un nouveau paradigme pour des relations internationales fondées sur le respect mutuel, l'équité, la justice et la coopération gagnant-gagnant. La Chine est prête à ne ménager aucun effort pour coopérer avec tous les autres pays afin d'atteindre cet objectif.

M. Kelley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous avons écouté attentivement les intervenants et nous remercions M. Snyder de son exposé réfléchi aujourd'hui.

Les États-Unis sont favorables à des débats sérieux sur les effets néfastes des discours haineux et malveillants, et nous regrettons que la présente séance soit une occasion manquée à cet égard. La délégation russe a demandé cette séance aujourd'hui en affirmant que la russophobie est « l'un des aspects les plus atroces et les plus répugnants de la crise ukrainienne ». Devons-nous prendre cette déclaration au sérieux, alors que les missiles russes pleuvent sur les villes ukrainiennes et tuent des civils, et que les forces russes ont commis des crimes contre l'humanité, notamment en violant, tuant et torturant systématiquement des civils ? Il existe en anglais un meilleur mot pour décrire cette déclaration, ainsi que l'affirmation faite par le Ministre russe des

affaires étrangères, Sergei Lavrov, lors d'une réunion du Groupe des Vingt au début du mois, lorsqu'il a déclaré que cette guerre avait en quelque sorte été lancée contre la Russie, et non l'inverse. Ce mot est « gaslighting », qui réfère à la manipulation psychologique.

Au cours de l'année écoulée, le monde a assisté à un défilé d'excuses et de justifications absurdes de la part de la Russie concernant sa guerre de choix contre l'Ukraine. Nous avons entendu la Russie affirmer qu'elle n'était pas l'agresseur, qu'elle essayait de mettre fin au génocide dans l'est de l'Ukraine, qu'elle devait dénazifier le Gouvernement ukrainien et qu'elle devait lutter contre les toxicomanes et les satanistes.

Quelles que soient les excuses fallacieuses invoquées aujourd'hui, elles ne peuvent cacher le fait que la Russie n'est pas la victime qu'elle prétend être. À Bakhmout, Kharkiv, Marioupol, Boutcha et dans bien d'autres villes ukrainiennes, les preuves sont incontestables. Si la délégation russe voulait vraiment mettre en lumière les aspects les plus atroces et les plus répugnants de son invasion brutale d'un État Membre souverain de l'ONU, elle devrait demander la tenue d'une séance pour examiner les nombreux crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres exactions commis par ses forces. Elle devrait expliquer au Conseil pourquoi celles-ci ont déporté des centaines de milliers d'Ukrainiens, notamment des enfants, vers la Russie. Pourquoi elles ont torturé des civils placés en détention en les battant, en leur infligeant des décharges électriques et en simulant des exécutions. Et pourquoi elles ont violé des civils et exécuté sommairement des hommes, des femmes et des enfants ukrainiens.

Au cours de l'année écoulée, la Russie a mis au point tout un arsenal de propagande pour tenter de justifier sa guerre auprès du Conseil, y compris des théories du complot franchement ridicules. Chaque excuse a pour but d'occulter son véritable objectif : rayer de la carte l'Ukraine, un État indépendant et souverain, et soumettre son peuple par la violence. Poutine l'a dit, en affirmant que l'Ukraine n'est pas un État et en appelant à la restitution des prétendus territoires perdus. La légitime défense exercée par l'Ukraine est une réaction légitime et nécessaire à l'invasion malveillante, déstabilisatrice et dangereuse de la Russie. C'est une riposte obligatoire face à une guerre d'agression illégale qui constitue une violation de la Charte des Nations Unies et a causé des souffrances et des atteintes indicibles à la population ukrainienne. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que la Russie cherche à abuser de son siège

au Conseil pour répandre sa désinformation et son fiel. Tout comme pendant la réunion du Groupe des Vingt qui s'est tenue ce mois-ci, cette stratégie ne convainc personne. Aucune excuse ne pourra dissimuler le fait que la Russie cherche à détruire son voisin et à assouvir ses ambitions expansionnistes impérialistes. Le peuple de l'Ukraine, un État souverain et indépendant qui fait partie intégrante de la communauté des Nations Unies, continuera à défendre courageusement son pays. Et les États-Unis se tiendront à ses côtés aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mozambique.

Je remercie tout d'abord M. Vyshinsky, M. Vasilets et M. Snyder de leurs exposés.

Nous sommes de nouveau réunis dans cette salle pour débattre des causes profondes du conflit en Ukraine et de ses ramifications, alors qu'il entre dans sa deuxième année. Le Mozambique fait une nouvelle fois part de son inquiétude quant à l'escalade continue du conflit. Compte tenu de leur visibilité et de leurs répercussions à l'échelle mondiale, les déclarations véhémentes, qui sont désormais monnaie courante, risquent de normaliser la haine et l'incitation dans d'autres régions du monde. La rhétorique toxique qui justifie la violence et le mépris de l'autre ne crée pas seulement un climat de peur et de méfiance, mais alimente également un conflit déjà accablant et destructeur. En conséquence, il devient plus difficile de parvenir à une solution négociée et les perspectives de coexistence pacifique s'éloignent davantage. Le monde ne peut tout simplement pas se permettre de laisser la situation s'envenimer davantage.

Le Mozambique tient à rappeler à toutes les parties que les discours hostiles et l'incitation constituent des violations non seulement du droit international, mais aussi de diverses résolutions pertinentes de l'ONU et du Conseil de sécurité. Le Mozambique appelle toutes les parties à s'abstenir de tout propos incitant à la violence, à la discrimination ou à l'hostilité à l'égard d'individus ou de groupes et les exhorte à promouvoir une culture de tolérance, de respect et de compréhension. Le Secrétaire général, qui vient de rentrer d'Ukraine, a déclaré :

« Nous devons rejeter les discours de haine, l'incitation à la violence et la manipulation de la vérité qui sont à la base de tant de divisions dans notre monde ».

Toutes les personnes réunies dans cette salle s'accordent à dire que la guerre ne peut être la solution. Nous exhortons donc les dirigeants concernés à s'engager pleinement en faveur d'un règlement pacifique, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Par conséquent, le Mozambique appelle une nouvelle fois toutes les parties au conflit et la communauté internationale dans son ensemble à unir leurs forces pour trouver une solution pacifique et négociée au conflit ukrainien. Il est impératif d'appuyer tous les efforts diplomatiques visant à mettre fin à la guerre en Ukraine.

Pour terminer, le Mozambique appelle le Conseil de sécurité à rester uni dans sa quête de paix et de stabilité dans le monde et à s'engager à faire barrage à toute politique de division et de haine, quel que soit le moment ou le lieu.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais faire quelques brefs commentaires sur ce que nous avons entendu aujourd'hui.

Certains de nos collègues ont tenté avec beaucoup de vigueur, mais sans grand succès, de trouver des exemples de discours de haine contre l'Ukraine et les Ukrainiens dans l'espace médiatique russe. Les déclarations pleines d'émotion de certains de nos spécialistes des sciences politiques représentent, premièrement, leur position personnelle, et deuxièmement, elles ne s'appliquent pas à tous les Ukrainiens, mais seulement aux nationalistes et aux néo-nazis, et sont une réaction à leurs opinions russophobes. Les citations et références qui ont été présentées ne sont pas pertinentes, parce qu'elles ne concernent pas les Ukrainiens, mais les autorités de Kiev. Je voudrais poser la question suivante : où les membres du Conseil ont-ils entendu un seul appel à la dé-ukrainisation de l'Ukraine ou à la rayer de la carte du monde de la part de la Russie, et encore moins de la part des responsables russes ? Ils n'ont pas entendu pareil appel aujourd'hui non plus. Nous ne sommes pas en train de nous défendre ou de faire diversion, comme cela a été dit. Nous ne nous préoccupons pas de nous-mêmes, mais des Ukrainiens, et nous essayons d'expliquer où le régime criminel actuel de Kiev les a conduits. Tout cela a commencé bien avant février 2022.

J'espère que les membres du Conseil ne mettront pas sur le même plan les opinions des analystes politiques et les déclarations des plus hauts dirigeants de l'Ukraine et de ses représentants officiels, à savoir le Président, le Secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense, les chefs des organes de politique étrangère, les diplomates et les gouverneurs. Si nous commençons à fouiller dans les déclarations des politologues et des experts ukrainiens, il ne sera probablement pas possible de répéter dans cette salle les citations que nous allons trouver, en raison de leur nature criminelle et haineuse.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Dvornyk (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Snyder de sa parfaite explication de l'objectif imparfait de la partie à l'origine de la séance d'aujourd'hui. Je prends également note de la présence du représentant de la Russie, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Dimanche, à l'issue d'un processus d'identification très minutieux, les autorités ukrainiennes ont finalement confirmé l'identité d'un soldat ukrainien capturé, dont les images de l'exécution barbare par les Russes immédiatement après qu'il eut prononcé les mots « Gloire à l'Ukraine » avaient été retrouvées et diffusées sur Internet la semaine dernière. Je voudrais que son nom soit prononcé haut et fort dans la salle : Oleksandr Matsievskyi, de la région de Tchernihiv. Il était un symbole de dévouement à son pays et de dignité face à la mort. La dignité, qui est aujourd'hui l'essence même de l'esprit ukrainien, est également un terme dont l'équivalent russe devrait certainement être désigné comme archaïque dans les éditions actuelles du vocabulaire diplomatique de la Russie. Les terribles images de ce meurtre assimilable à une exécution nous rappellent une fois de plus que la haine tue. Il s'agit d'une véritable haine qui a été délibérément alimentée pendant des décennies, et non des histoires inventées que nous avons été obligés d'écouter pendant cette séance. Cette haine contre l'ensemble de la nation ukrainienne a déclenché l'invasion d'un pays souverain et donné lieu à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Nous parlerons des faits nouveaux récents sur le terrain à l'occasion d'une séance qui se tiendra vendredi et qui a été demandée bien à l'avance afin d'assurer une préparation adéquate et une discussion de fond. Il est regrettable, même si ce n'est pas surprenant, que la Russie ait à nouveau répondu avec des spams et une attaque par déni de service contre le Conseil de sécurité.

Dans le domaine cybernétique, il s'agit d'une activité malveillante visant à surcharger et donc à immobiliser un système en l'inondant de demandes superflues. C'est une description très précise de ce que fait la délégitimation russe. Les spams de la Russie témoignent de sa faiblesse et de son manque d'arguments crédibles. Elle est également motivée par la crainte de devoir rendre des comptes pour les crimes qu'elle a commis et par la prise de conscience de l'imminence de cette obligation. Boutcha, Irpin, Izioum, Marioupol et des dizaines d'autres endroits où se trouvent des charniers remplis d'innocents sont la preuve du pouvoir de la propagande de guerre russe, qui déshumanise les Ukrainiens et supprime tout garde-fou moral dans l'esprit des soldats russes.

L'Ukraine rappelle que la propagande de guerre et la haine nationale, qui constituent une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, sont profondément nuisibles et sont interdites par l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. L'histoire nous rappelle avec force ce qui s'est passé lorsqu'une nation, empoisonnée par une propagande incitant à la haine, a mené une guerre d'élimination contre d'autres nations et d'autres peuples. En 1945, la Seconde Guerre mondiale s'est achevée par la défaite militaire du régime nazi et le processus de responsabilisation. Les hauts fonctionnaires, les commandants militaires et les diplomates nazis n'ont pas été les seuls à être poursuivis par le Tribunal de Nuremberg ; les propagandistes l'ont également été. Comme le Tribunal l'a établi dans le jugement qu'il a rendu contre Julius Streicher, le principal propagandiste nazi,

« Dans ses discours et ses articles, semaine après semaine, mois après mois, il a infecté l'esprit allemand avec un virus d'antisémitisme et incité le peuple allemand à des actes de persécution ».

Les nazis ont fait des allégations d'oppression des Allemands à l'étranger l'une des pièces maîtresses de leur propagande. De fausses allégations concernant la discrimination contre les Allemands ont servi à justifier l'expansionnisme agressif, l'annexion et les atrocités. Les nombreuses similitudes avec la ligne de conduite russe, y compris au Conseil de sécurité, montrent clairement que le régime criminel du Kremlin devra lui aussi se retrouver sur le banc des accusés après sa défaite militaire en Ukraine. Il appartiendra à un futur tribunal d'établir la responsabilité de toutes les personnes qui auront émis des ordres criminels, les auront mis en œuvre et les auront blanchis à l'intention de l'opinion nationale et internationale. Ce tribunal devra également

faciliter en Russie un processus de pénitence morale et de réflexion profonde sur le rôle qu'auront joué ce pays et son armée dans les atrocités commises en Ukraine. Si elle est renforcée par des procès, l'exercice du devoir de mémoire, l'éducation et des réparations, cette réflexion aboutira au retour de la Russie au sein de la famille des nations civilisées et à son engagement à ne jamais répéter les horreurs de la guerre contre l'Ukraine. Pour cela, nous devons veiller à ce que les responsables de crimes d'agression, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité n'échappent pas à la justice.

À cet égard, l'Ukraine appelle tous les États Membres à participer activement au processus visant à rendre justice à toutes les victimes de l'agression russe et à demander des comptes aux auteurs de ces actes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Snyder pour qu'il réponde aux commentaires qui ont été formulés.

M. Snyder (*parle en anglais*) : Ce fut un plaisir d'être avec vous, Monsieur le Président, et parmi des diplomates.

Le représentant de la Russie a jugé bon de m'interroger sur mes sources, et je suis très heureux de lui répondre. S'il est question des sources des déclarations de hauts responsables de la Fédération de Russie, je renvoie le représentant de la Russie au site Web du Président de la Fédération de Russie, sur lequel il trouvera des discours du Président de la Fédération de Russie niant l'existence de l'Ukraine au motif que l'Ukraine a été inventée par les nazis et les communistes et qu'un Viking s'est baptisé lui-même il y a 1 000 ans. Je ne me prononce pas sur la validité historique de ces arguments. Je souligne simplement qu'il s'agit de documents publics et de déclarations du Président de la Fédération de Russie. De même, Dmitry Medvedev, membre du Conseil de sécurité russe, a fait à plusieurs reprises sur sa chaîne Telegram le genre de remarques directement génocidaires dont il a été question aujourd'hui.

En ce qui concerne la télévision d'État russe, il est très important de souligner que je me suis contenté de citer la télévision d'État russe, qui est un organe de l'État russe. Comme l'a dit le Président de la Fédération de Russie, elle représente les intérêts nationaux russes. Les déclarations faites à la télévision d'État russe sont donc significatives non seulement en tant qu'expressions de la politique russe mais aussi, comme on l'a dit, en tant que marque de la motivation génocidaire de la population russe, et ce, à tel point que les présentateurs de la

télévision russe ont eux-mêmes exprimé leur crainte d'être potentiellement poursuivis pour crimes de guerre. Je renvoie le représentant de la Fédération de Russie aux archives vidéo des chaînes de la télévision d'État russe. Pour celles et ceux qui ne parlent pas le russe, je les renvoie à l'excellent travail de Julia Davis, qui a constitué des archives de documents vidéo russes pertinents.

En ce qui concerne les sources relatives aux atrocités commises par la Russie en Ukraine, le plus simple serait d'autoriser les journalistes russes à rendre compte librement de la situation depuis l'Ukraine. Pour tous les autres, le plus simple est de se rendre en Ukraine, un pays qui a un président bilingue élu démocratiquement et représentant une minorité nationale, et d'interroger la population ukrainienne sur la guerre en ukrainien ou en russe. Les Ukrainiens parlent les deux langues et peuvent répondre dans les deux langues.

Le représentant de la Fédération de Russie a jugé bon d'attaquer mes qualifications. Je prends cela comme un motif de fierté et comme un tout petit élément d'une attaque plus large contre la culture russe. Mon travail est consacré, entre autres, à faire la chronique des massacres de Russes, notamment lors du siège de Leningrad. J'ai eu la fierté, au cours de ma carrière, d'apprendre d'historiens ukrainiens, polonais et européens en général, ainsi que d'historiens russes. Il est regrettable que les meilleurs historiens russes, tout comme les meilleurs chercheurs russes en général, ne soient pas autorisés à pratiquer leurs disciplines aujourd'hui. Il est regrettable que des organisations telles que Memorial, qui a accompli un travail héroïque sur l'histoire de la Russie, soient désormais considérées comme criminelles en Russie. Il est dommage que les lois sur la mémoire, en Russie, empêchent une discussion ouverte de l'histoire russe. Il est malheureux que le mot « Ukraine » ait été banni des manuels scolaires russes. En tant qu'historien de la Russie, j'attends impatiemment le jour où il sera possible de discuter librement de l'histoire fascinante de la Russie.

En parlant d'histoire, le représentant russe a nié qu'une telle chose existât. Je le renverrai à l'excellent travail d'historiens qui savent les deux langues, tels que mon collègue Serhii Plokhyy, à Harvard. Je renverrai les gens, en général, au cours en accès libre que je donne à Yale, et qui fait le point sur l'histoire ukrainienne de manière plus éloquente que je ne le puis ici.

Cela étant, plus fondamentalement, je tiens à remercier le représentant russe de m'avoir donné de la matière pour l'idée que j'essayais de faire passer tout

à l'heure dans ma présentation. Il n'appartient pas au représentant d'un plus grand pays de prétendre que le représentant d'un pays plus petit n'a pas d'histoire. Ce que le représentant russe a dit, c'est que dès lors que des Ukrainiens, dans l'histoire ou aujourd'hui, affirment qu'ils existent, il s'agit de russophobie. Comme j'ai essayé de l'expliquer, c'est une attitude coloniale. La grande puissance n'a pas le droit de dire que la petite puissance n'a pas d'histoire. L'affirmation qu'un pays n'a pas d'histoire relève du discours de haine génocidaire. En ce sens, je crois, et en ce sens uniquement, la présente séance aura été utile.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Snyder de ses précisions.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je ne veux pas m'engager dans une polémique avec le Professeur Snyder.

Tout d'abord parce qu'il n'a pas répondu aux questions que j'ai posées. Il a simplement fait un autre exposé. Pour son information, j'ai lu les livres de Serhii Plokyh. Toutefois, pour le procès-verbal de notre séance, je tiens à faire observer qu'il a refusé de répondre aux questions et que ce qu'il a dit ne me laisse pas seulement perplexe mais me révolte. Ne faisons pas de ce débat une polémique entre le Professeur Snyder et moi. Je suis sûr que nous trouverons une autre manière de lui répondre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Vasilets, pour qu'il réponde aux observations qui ont été faites.

M. Vasilets (*parle en russe*) : M. Snyder a appelé de ses vœux les commentaires d'un représentant de l'Ukraine.

Je représente le peuple ukrainien. Je suis un citoyen ukrainien. Je dirige un parti politique qui rassemble des dizaines de milliers d'Ukrainiens. Notre parti a été interdit par le régime de Zelenskyy simplement parce que c'est un parti d'opposition qui défend la paix et l'unité des peuples slaves.

De toute évidence, M. Snyder, lui, représente les pays de l'OTAN, qui, hélas, sont une partie au conflit en Ukraine.

Il a beaucoup parlé de Boutcha, d'Irpin et de Borodianka. Je voudrais simplement rappeler à M. Snyder que Boutcha, Irpin et Borodianka sont des villes qui, lorsque les forces russes s'y trouvaient, ont été victimes de l'artillerie fournie par les pays de l'OTAN. Boutcha, Irpin et Borodianka ont été régulièrement bombardées par les obus et les mortiers fournis par l'OTAN. Bien évidemment, ce sont les civils qui ont été les premières victimes, et cela a aussi causé des destructions massives. Nombre des responsables politiques occidentaux qui se sont rendus à Boutcha, Irpin et Borodianka pour des séances photos, se sont aussi empressés de dire que leurs pays allaient aider à reconstruire ces villes. Toutefois, une année s'est écoulée et pas un seul centime n'a été alloué jusqu'à présent pour la reconstruction. Alors naturellement, aujourd'hui, les habitants de Boutcha, d'Irpin et de Borodianka érigent des barricades pour rappeler leur existence aux politiciens européens, américains et britanniques, mais, pour je ne sais quelle raison, personne ne semble les entendre. Pour je ne sais quelle raison également, on entend dire partout que ce ne sont pas les armes de l'OTAN qui ont servi à pilonner les villes, mais c'est pur mensonge. Et ça c'est un Ukrainien qui le dit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vasilets de ses précisions.

La séance est levée à 12 h 15.